

## **ASSOCIATION « Solidarité Estuaire »**



Multi-accueil « Les petites gambettes »

100, rue Gambetta – 44000 NANTES

**RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ANNEE 2020**

## INTRODUCTION

Le multi-accueil « Les petites gambettes » est l'une des activités de l'association « Solidarité Estuaire » **Il s'inscrit dans le pôle « enfance parentalité » de l'association.**

Le multi-accueil « Les petites gambettes » est implanté dans la ville de Nantes, quartier Malakoff/Saint Donatien, rue Gambetta. Son agrément délivré par le Conseil Général de Loire-Atlantique est prévu pour l'accueil de 40 enfants. **Le multi-accueil « les petites gambettes », ouvert depuis aout 2015, est intégré au dispositif nantais d'accueil des jeunes enfants.**

- **Missions :** Accueil de l'enfant avec un temps de familiarisation sur 5 jours, accueil sur 2 unités de vie, accompagnement de l'enfant à son rythme, entre motricité libre et ateliers dirigés, temps de repas, temps de repos, ateliers parentalité
- **Public :** Enfants de 10 semaines à 3 ans révolus
- **Nombre de places:** 40 places dont 36 places réservées aux familles nantaises, 1 place d'accueil d'urgence réservée à une famille nantaise, 3 places réservées aux familles accueillies au sein du CHRS femmes de l'association
- **Critères d'admission :** Familles habitant Nantes ; Mixité sociale ; Famille monoparentale ; Parcours d'insertion sociale et/ou professionnelle ; Accueil de fratrie ; Accueils de prévention pour les enfants en situation de fragilité sociale et/ou éducative (travail en tripartite avec la Mairie et la PMI)
- **Equipe pluridisciplinaire** composée de 14 professionnelles
- **Horaires d'ouverture :** du lundi au vendredi de 8h00 à 18h30. Quelques jours de fermeture sont prévus dans l'année : jours fériés, pont de l'ascension, 3 semaines l'été et 1 semaine en fin d'année (Noël ou nouvel an).

**L'écriture du projet d'établissement** a permis à l'équipe de se souder autour de valeurs communes dans l'accueil et l'accompagnement des familles, notamment les plus vulnérables. Ce projet d'établissement est en cours de réécriture. Les lignes forces du projet, guidés par le projet associatif, demeurent avec les objectifs de soutenir et d'accompagner le lien parent-enfant, de mixité et d'intégration sociale.

- **Un service de droit commun :** la famille peut accéder à un service avec ses droits et ses devoirs. L'établissement a une vocation généraliste avec une mission commune dans l'accueil des enfants.
- **Un service spécialisé :** des moyens sont développés pour répondre aux besoins particuliers de chaque enfant accueilli dans la structure. Nous proposons une approche globale dans laquelle se décline un accompagnement spécifique et individualisé.
- **Un espace de « prévention » :** depuis son ouverture, le multi-accueil est repéré par la ville de Nantes comme une structure orientée dans l'accueil de familles vulnérables. L'équipe participe à cet espace de prévention en

particulier par l'observation et l'attention aux signes et difficultés des enfants, en collaboration avec un médecin généraliste titulaire d'un diplôme de médecine préventive de l'enfant et une psychologue. Elle met aussi en œuvre un accompagnement des familles tout en travaillant au mieux leur adhésion aux propositions. L'équipe a créé des liens avec les différents espaces de prévention proposés au sein de la métropole et a mis en place des ateliers d'accompagnement à la parentalité, soutenus financièrement par la CAF de Loire-Atlantique.

- **Un lieu d'intégration sociale** : cela permet de lutter contre l'isolement des familles. Cela permet ainsi de réduire les inégalités dès le premier âge de la vie. Chaque famille est accueillie inconditionnellement dans ses particularités sociales, culturelles et identitaires.

En effet, par nos modalités d'inscription, d'admission, d'accueil et d'accompagnement, nous faisons le choix de ne pas sélectionner les familles selon des critères socio-économiques mais en tenant compte de leur demande. Il s'agit ensuite de construire, avec les professionnels et les familles, un quotidien non discriminatoire dans la conception de notre accueil, nos organisations et de la place laissée aux familles dans une logique de coéducation. S'il offre aux enfants des vecteurs de réduction d'inégalités, cet accueil permettra à la famille de rompre l'isolement et d'engager, par le biais des actions collectives proposées, une forme d'insertion sociale, voire ensuite une possible réinsertion professionnelle.

En partenariat avec la mairie de Nantes et la CAF de Loire-Atlantique, nous sommes particulièrement vigilants à garantir cette notion de « mixité sociale ».

Dans ce rapport d'activité de l'année 2020, nous étudierons dans un premier temps le profil des familles accueillies ainsi que celui des enfants. Ensuite, les données financières seront analysées. Puis, seront détaillés les moyens nous permettant d'accueillir les enfants dans un esprit de bienveillance, en leur proposant un accueil qualitatif. Nous détaillerons aussi les points marquants de l'année ainsi que les perspectives pour l'année 2021. La pandémie de Covid19, qui a entraîné la fermeture du multi-accueil pendant 2 mois et qui a nécessité une adaptation sans précédent, y tient une place importante.

## Table des matières

I.	SYNTHESE .....	6
II.	Les familles accueillies en 2020.....	7
1.	Mixité sociale.....	8
2.	Mixité culturelle .....	9
3.	La structure familiale.....	10
4.	Profil sociologique des familles .....	11
5.	Profil financier des familles .....	13
III.	Les enfants accueillis en 2020 .....	15
1.	Profil des enfants.....	15
2.	Différents contrats d'accueil .....	16
3.	Synthèse des accueils sur l'année 2020 .....	17
4.	Les fins d'accueil en 2020.....	19
IV.	L'activité financière .....	21
1.	Suivi global des taux d'occupation, de fréquentation et de facturation.....	21
a.	Taux d'occupation financier.....	21
b.	Nombre d'heures réalisées .....	23
c.	Taux de facturation .....	23
2.	Focus sur les 3 places réservées aux enfants du CHRS .....	24
a.	Le public .....	24
b.	Données d'activité .....	24
3.	Enfants bénéficiant d'un protocole CAF / PMI.....	25
4.	Synthèse avec comparatif des années précédentes .....	26
V.	Les moyens .....	26
1.	Les acteurs de la crèche .....	26
2.	Les intervenants extérieurs .....	27
3.	Le management.....	27
4.	Les outils de travail.....	29
5.	Les locaux .....	30
6.	Le quotidien aux petites gambettes.....	31
7.	Le travail avec les partenaires .....	32
VI.	Les points marquants de l'année .....	33
1.	L'impact du contexte sanitaire lié au Covid-19 .....	33
a.	Période de fermeture.....	33
b.	La réouverture en mode restreint .....	33

c.	L'assouplissement des contraintes d'accueil .....	34
d.	Ce qui a changé dans notre fonctionnement.....	34
2.	Le partenariat avec la CAF.....	35
a.	Renouvellement de la convention .....	35
b.	Des nouveaux bonus.....	35
c.	Des aides exceptionnelles covid19 .....	36
3.	Un nouveau mandat pour l'équipe municipale.....	36
4.	La fusion Le 102 Gambetta – L'Apuis, jumelé à un changement de direction.....	37
5.	Un travail d'écriture en cours.....	37
6.	L'utilisation du protocole caf/pmi.....	38
7.	Accompagnement à la parentalité : allègement forcé du dispositif FPT .....	39
8.	Les actions engagées les années précédentes .....	41
VII.	Perspectives .....	42
1.	Limiter le déficit.....	42
2.	Terminer la réécriture du projet pédagogique .....	42
3.	Poursuite du travail pour l'accueil d'enfants porteurs de handicap.....	43
4.	Améliorer la qualité d'accueil : un objectif commun avec la Mairie de Nantes .....	43
5.	Participation des familles .....	44
6.	Actions passerelles dans d'autres écoles .....	44
7.	Renforcer le lien avec l'équipe du CHRS femmes .....	44
8.	Projet d'ouverture d'un 2ème multi-accueil à vocation d'insertion professionnelle .....	45

## I. SYNTHÈSE

### L'année 2020 en chiffre

*Le multi accueil les Petites Gambettes propose 40 places pour des enfants âgés de 10 semaines à 3 ans révolus. Parmi les 40 places, 36 sont réservées aux familles nantaises dans le cadre du Guichet Unique de la ville de Nantes, 1 place est dédiée à de l'accueil d'urgence et 3 places sont fléchées pour les familles accueillies au sein du CHRS femmes de l'association.*

**69 familles** (122 parents) **inscrites au multi accueil** dont :

**86%** orientés suite à une demande sur le **Guichet Unique** de la ville de Nantes, **12%** via le **CHRS**, **3%** en **accueil d'urgence**

**16 familles monoparentales** (23%, configuration femmes avec enfants)

**32%** des familles (soit 22) **paient moins d'un euro et sont en dessous du seuil de pauvreté**

**21 femmes** qui ne travaillaient pas à l'inscription mais dont la situation a évolué pour **19 d'entre elles** via l'accueil en crèche notamment : 4 ont intégré un parcours de formation, 8 femmes ont retrouvé un contrat de travail, 7 ont accédé à des cours de français, première étape permettant de s'intégrer.

**76 enfants** ont été accueillis, dont

**8** enfants en fratrie

**9** enfants du **CHRS femmes**

**24 nouveaux enfants accueillis** au cours de l'année 2020, 52 enfants étaient déjà présents dans la structure en 2019

**44%** d'enfants ayant moins de 18 mois au 1er Septembre pour 56% ayant plus de 18 mois

**26** enfants sortant de crèche pour l'école

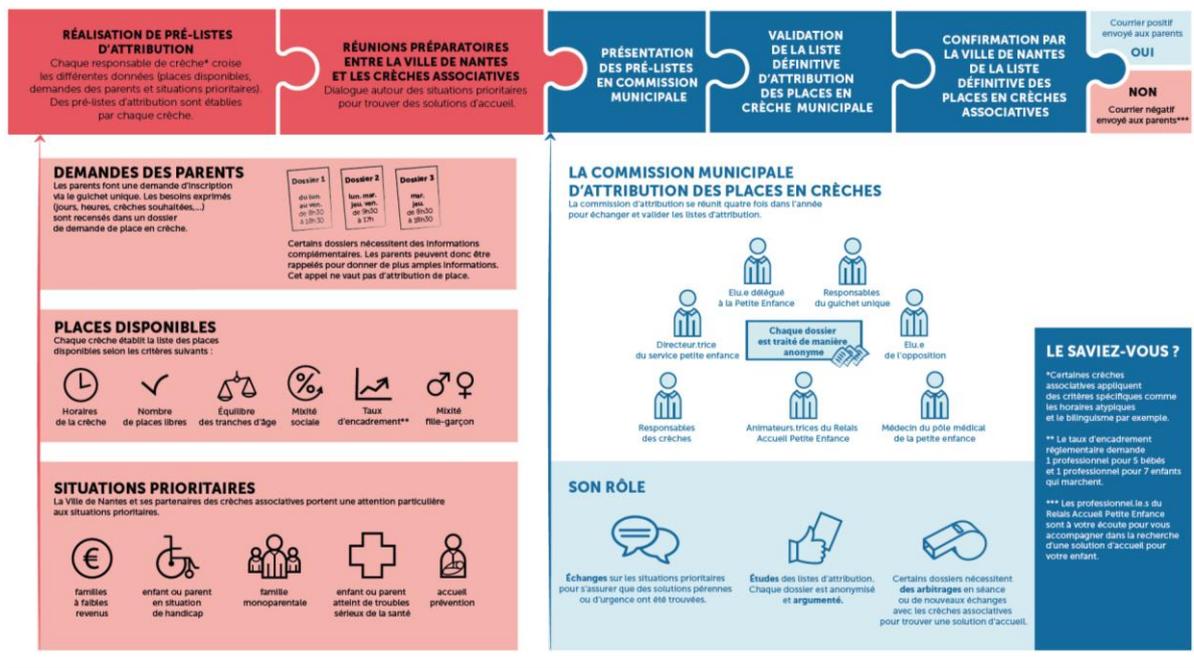
**14** professionnels qui accueillent les enfants et leurs familles

## II. Les familles accueillies en 2020

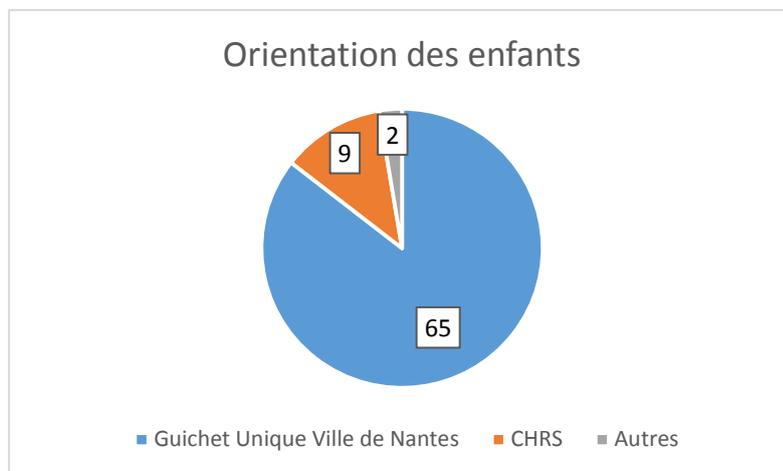
**69 familles (122 parents) ont bénéficié d'un accueil aux Petites Gambettes pour leurs 76 enfants, soit 9 enfants de moins qu'en 2019.**

Afin d'introduire cette partie, il est important de préciser la procédure d'attribution des places en crèches, et les critères de priorité fixés par la Ville de Nantes et partagés par le Multi accueil « les Petites Gambettes » pour mieux comprendre les profils des familles accueillies.

### L'ATTRIBUTION DES PLACES EN CRÈCHES : un processus objectif, attentif et multi-partenarial



## 1. Mixité sociale



**La majorité des enfants accueillis – 86% - le sont suite à une demande sur le Guichet Unique de la ville de Nantes, étudiée dans le cadre de la commission d’attribution des places en crèche** (schéma supra) qui se réunit en avril pour la rentrée de septembre. Au total sur l’année, ce sont 65 accueils qui sont passés via le guichet pour leur inscription en crèche, dont 20 pour la rentrée de septembre. Pour la rentrée de Septembre 2020, le service municipal a priorisé certaines demandes de familles via le Guichet Unique et la responsable a choisi d’accueillir 3 de ces familles. La responsable de la structure, qui prépare en amont la commission en étudiant les demandes sur le guichet unique, est également attentive à tous les dossiers côtés au-dessus de 3 par la mairie, la cotation allant de 0 à 7. Sur les 20 nouveaux enfants choisis, 4 d’entre eux avaient une cotation de 3, 4 ou 5 et 3 enfants avaient une cotation de 7 (soit une sélection de 35% sur les nouvelles inscriptions à prévoir).

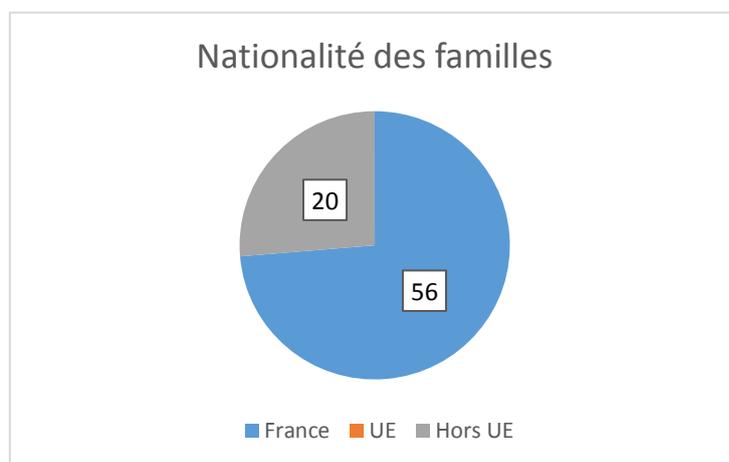
COTATION		
Monoparentalité	Revenus	RSA – Insertion
<b>2</b>	3 points si tranche <b>A</b>	<b>2</b>
	2 points si tranche <b>B</b>	

**Le multi-accueil a 3 places réservées aux enfants des femmes accueillies au sein du Centre d’Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS)** de l’association. 9 familles ont bénéficié du Multi accueil dans ce cadre soit 12%. L’accueil aux Petites Gambettes est envisagé avec leurs référents sociaux.

**Les familles**, qui ne sont ni orientées par la mairie ni par le CHRS de Solidarité Estuaire, sont celles **qui appellent directement la responsable du multi-accueil pour une demande d’accueil d’urgence ou occasionnel**, essentiellement sur les périodes de vacances scolaires (assistantes maternelles en congés par exemple).

Deux enfants sont arrivés en accueil d'urgence en Octobre (accès à l'emploi des mères) et leurs places ont pu être pérennisées en accueil régulier.

## 2. Mixité culturelle

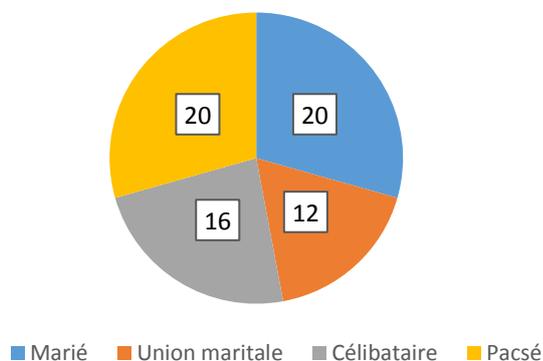


Le public accueilli reflète aussi une mixité culturelle. En effet, 20 enfants sont issus de familles hors Union Européenne. **Cela représente 26% des familles.** Les diversités culturelles sont prises en compte dans les pratiques (musiques, comptines, documentation sur les différentes cultures...). L'équipe a d'ailleurs pu profiter d'une formation collective sur le thème de l'interculturalité en 2018 et une professionnelle approfondira ce thème en formation individuelle en 2021. Nous faisons en sorte de traduire nos différents outils de communication, nous utilisons des applications de traduction quand cela est nécessaire et pouvons contacter une association de traducteurs si nous sommes en difficulté pour communiquer avec certaines familles.

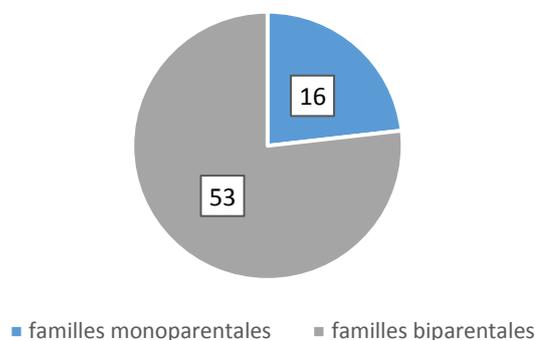
Nous travaillons auprès des familles en prenant en compte leurs cultures (repas sans porc/sans viande par exemple) et en essayant d'apporter de la diversité dans les actions que nous proposons. Sur les temps festifs, nous demandons aux parents qui le souhaitent d'apporter leur plat salé ou sucré favori et, très souvent, les familles sont fières de nous faire découvrir leurs trésors culinaires. Nous aimerions maintenant aller plus loin en les faisant participer à des ateliers avec les enfants comme la lecture, le chant ou encore la cuisine et que cela puisse se faire de façon plus spontanée.

### 3. La structure familiale

Situation familiale



Configuration des familles

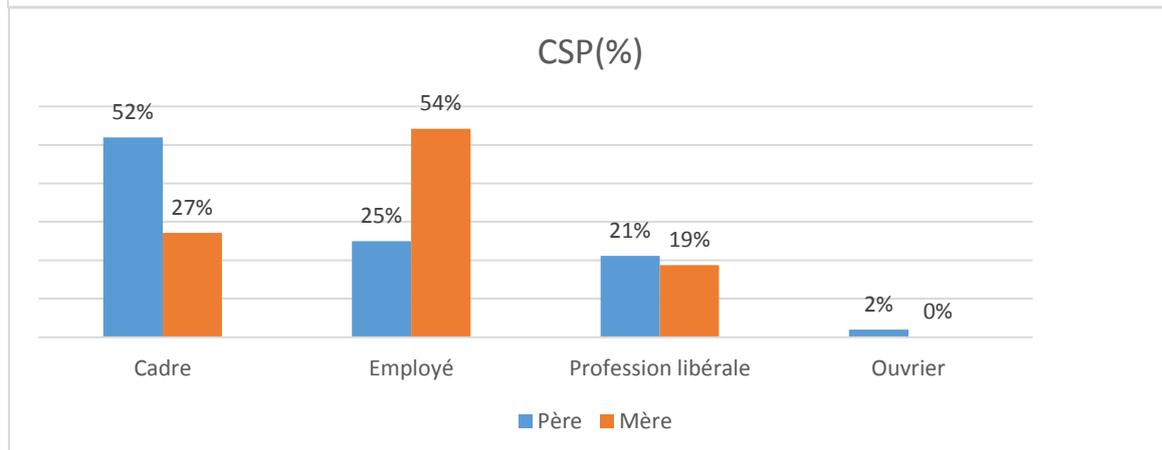
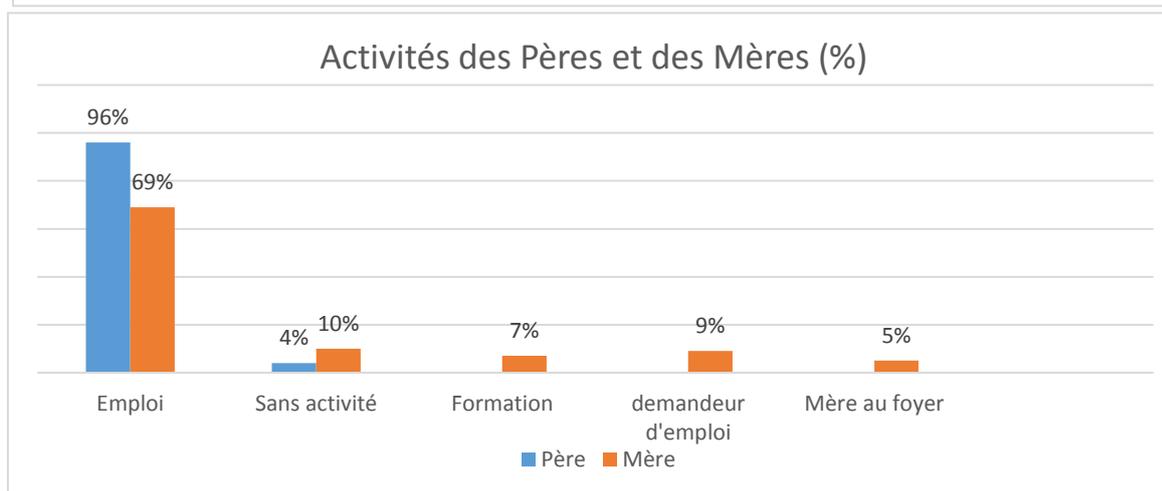
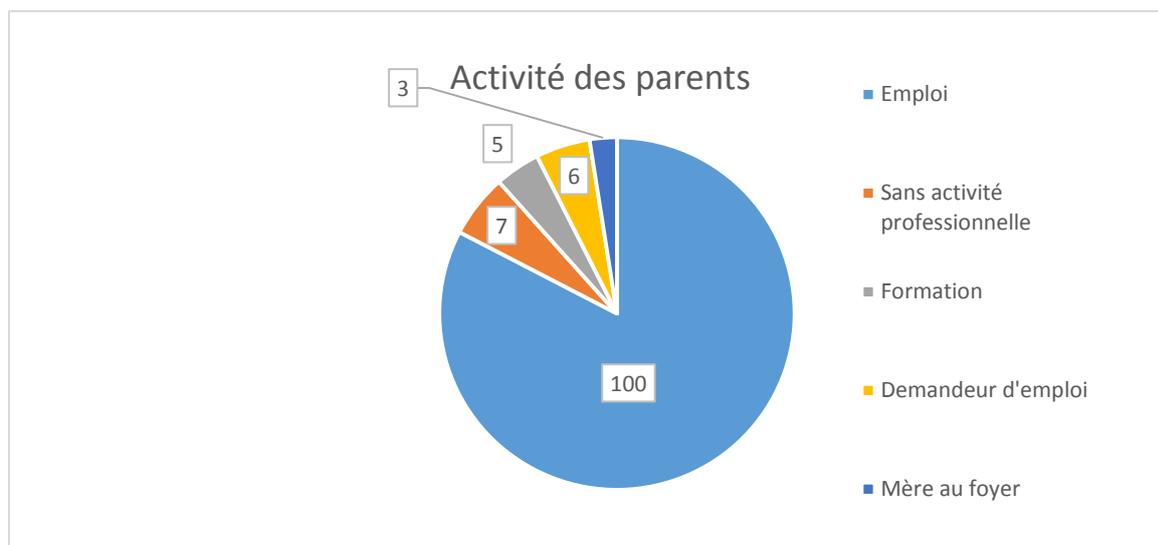


**Le taux de familles monoparentales accueillies aux petites gambettes est largement supérieur à celui de la ville de Nantes : 23,2% contre 17,9%** (source INSEE 2017). Ce taux plus important s'explique par le fait que nous avons accueilli 9 enfants du CHRS dont les mamans sont seules mais aussi qu'un œil attentif à ce type de configuration familiale lors du choix des nouveaux enfants pour la rentrée scolaire. Ces familles ont d'ailleurs toutes la configuration mère + enfant. Un travail est mené par rapport à la place du père pour ces situations :

- En incluant d'emblée le père lorsqu'il est présent dans l'accueil et en abordant la question de sa place avec la mère. En effet, il est important de savoir s'il possède l'autorité parentale et donc dispose du droit de venir chercher son enfant
- D'autre part, en échangeant avec les référents sociaux des mamans accueillies sur le CHRS pour connaître plus précisément les situations de ces familles afin que l'inscription de l'enfant soit le mieux vécue possible par la famille. Nous pouvons constater que le profil des familles a changé depuis l'ouverture de la structure. En effet, nous avons auparavant une petite moitié des familles qui vivait la parentalité pour la première fois. La majorité des familles a désormais 2 enfants ou plus à charge. Cela s'explique par le fait que nous priorisons l'accueil de fratries lorsque les aînés sont encore accueillis dans la structure. Cependant, il y a encore 34,8% des familles qui accueillent leur premier enfant. Cela peut demander un accompagnement approfondi car ces parents ont un besoin de connaissances sur certains points tels que la diversification alimentaire, l'apprentissage de la propreté, l'entrée à l'école...

Notons cette année que nous avons accompagné deux familles dans leurs séparations.

#### 4. Profil sociologique des familles



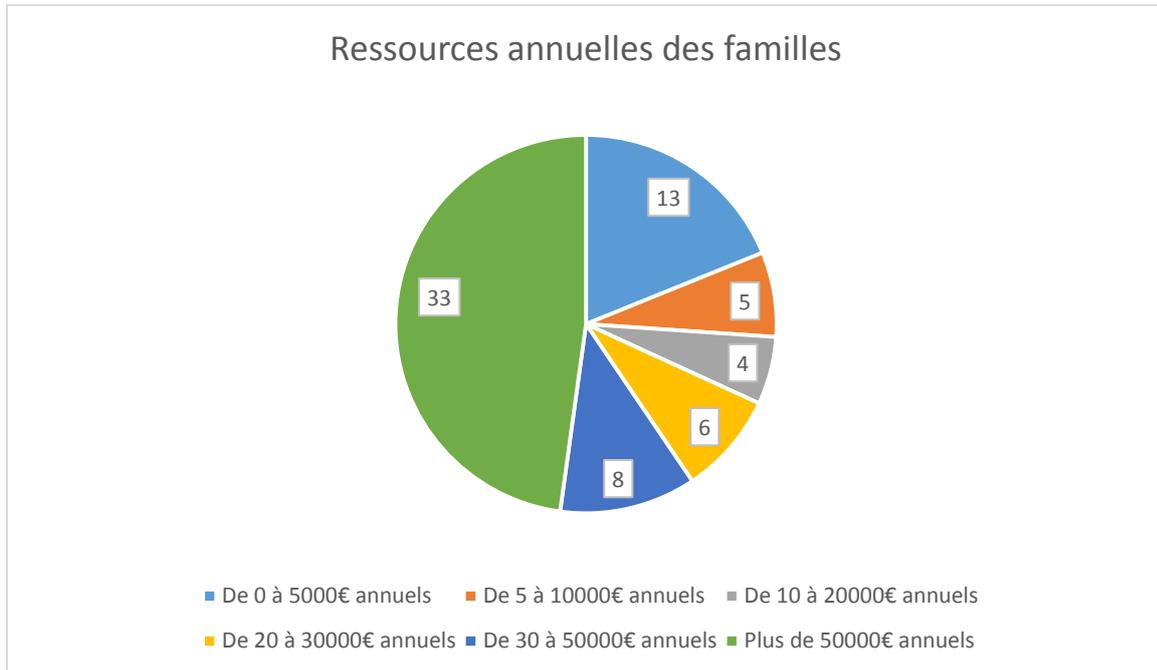
Sur les 69 familles qui ont bénéficié du multi-accueil en 2020, nous comptabilisons 122 parents distincts : 54 pères et 68 mères. **Une grande majorité**

**des parents travaille (82%). La situation est cependant différente si l'on regarde la situation des pères et des mères : 96% des pères travaillent (soit 54) contre 69% des mères (47).**

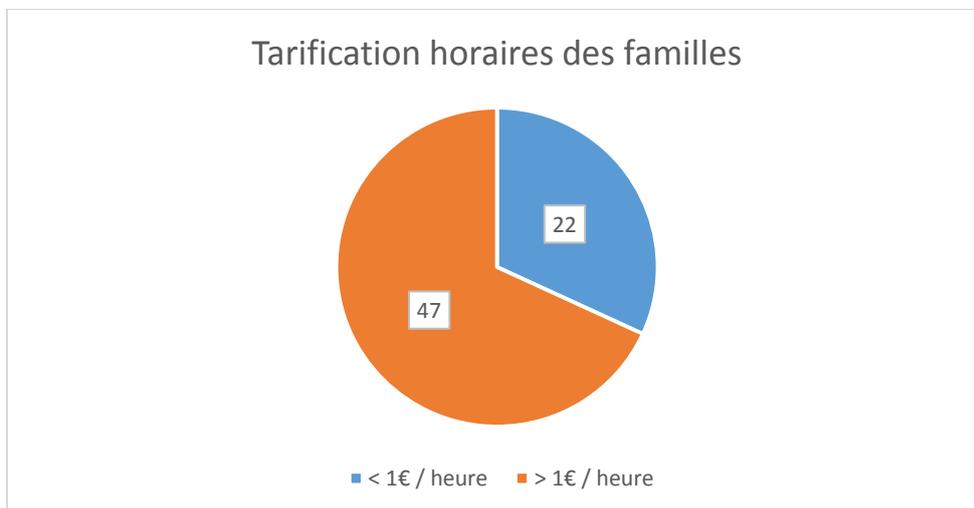
21 mères ne travaillent pas. Parmi elles, 5 sont en formation, 6 demandeuses d'emploi, 7 sans activité professionnelle et 3 mères au foyer. **Parmi ces femmes, 15 sont en familles monoparentales. Accéder à un emploi sans mode d'accueil pour son jeune enfant est complexe et avoir une place en multi-accueil lorsque la personne est sans emploi peut se révéler difficile.** Afin de permettre à ces familles de se réinsérer socialement et professionnellement, nous sommes attentifs à ce type de situation et, après un entretien téléphonique avec la responsable, si la volonté de chercher un emploi est réelle, un accueil peut être proposé. En effet, l'accueil reste inconditionnel aux petites gambettes : le travail ou la formation ne sont pas une condition pour accéder au mode d'accueil puisque nous visons un travail avec la famille dans un projet d'insertion plus global. Le temps laissé aux parents va permettre cette démarche vers l'emploi ou la formation.

Cette année, l'inscription de leur enfant au multi-accueil a permis à 4 femmes d'intégrer un parcours de formation et à 8 femmes de retrouver un contrat de travail. Sur ces 12 femmes, 9 sont en situation de monoparentalité et n'auraient donc eu que très peu de chance de réintégrer un emploi sans mode d'accueil pour leur enfant. Enfin, l'accueil de l'enfant de façon pérenne au sein de la structure a permis à 7 femmes d'accéder à des cours de français, première étape permettant de s'intégrer. Ces parcours de vie confortent nos valeurs et nous encouragent chaque jour à poursuivre dans cette voie.

## 5. Profil financier des familles



**26% des familles disposent de moins de 10 000€ de ressources annuelles, 26% d'entre elles perçoivent entre 10 000€ et 50 000€.** Et une petite moitié des familles (47,8%) ont des revenus annuels supérieurs à 50 000€.



**Selon les critères de la CNAF, les familles payant moins d'un euro de l'heure sont considérées comme en dessous du seuil de pauvreté.** La CNAF et la Mairie de Nantes préconisent d'accueillir à minima 10% d'enfants issus de familles en situation de pauvreté.

Aux petites gambettes, **22 familles soit 32% de l'effectif paient moins d'un euro et sont en dessous du seuil de pauvreté.** Leur moyenne de tarification est de 0,43€ par heure facturée. Cette année, les 25 enfants concernés par une tarification à moins d'1€ de l'heure sont issus de familles ayant des revenus annuels inférieurs à 20 000€, dont 22 inférieurs à 10 000€. 20 familles sous le seuil de pauvreté sont monoparentales dont 10 sans ressources. Les 2 autres ont au moins un des deux parents sans emploi.

Les critères de sélection des familles par la responsable du multi-accueil, en lien avec les orientations politiques de l'association, sont orientés autour de la vulnérabilité des familles : monoparentalité, recherche d'emploi, tranche de revenus A, perception du RSA... C'est pour cela que beaucoup de familles intègrent notre structure en n'ayant aucune ou très peu de ressources. L'accueil de leur enfant aux petites gambettes leur permettra, pour la plupart, de se réinsérer socialement et/ou professionnellement. De plus, l'accueil collectif est moins onéreux que l'accueil individuel, certaines familles ne pouvant pas se l'offrir.

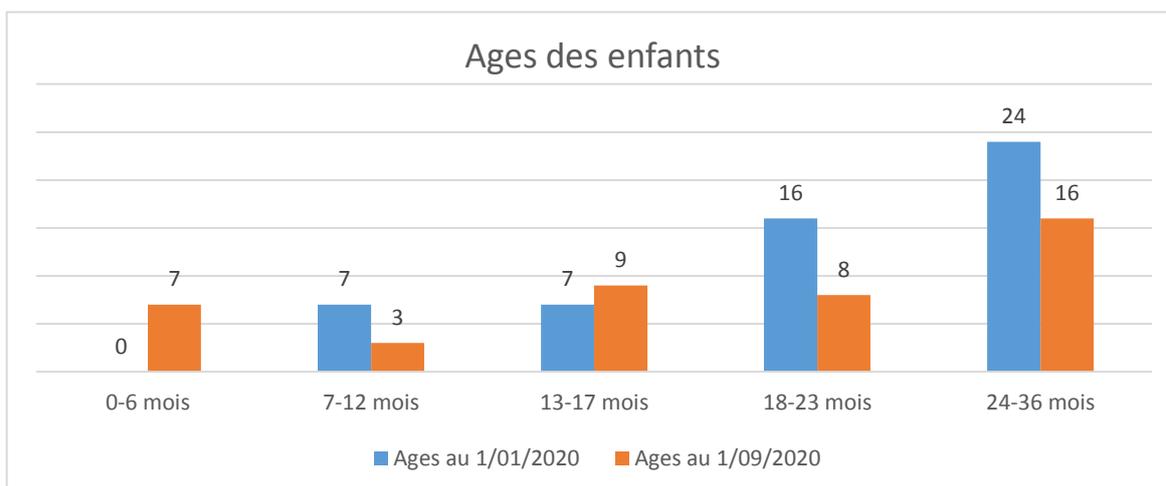
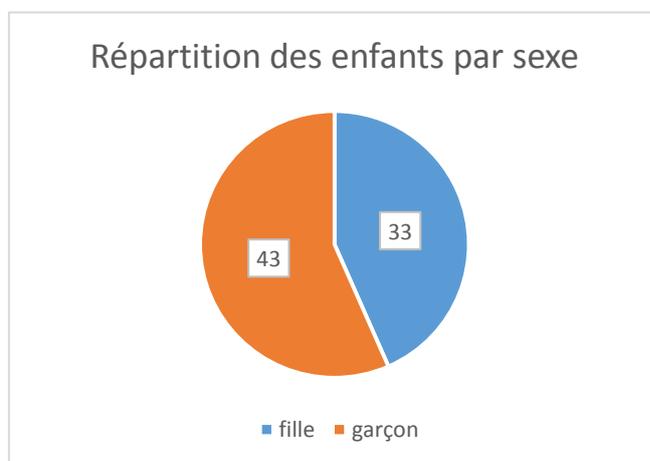
Si la participation aux frais du multi-accueil est calculée au prorata des ressources et du nombre d'enfants à charge, elle n'en reste pas moins une somme importante à déboursier chaque mois. Régler le mode d'accueil, c'est aussi marquer sa responsabilité à l'endroit de son enfant. C'est pour nous la marque d'une reconnaissance de notre travail de la part des familles ainsi que la conséquence d'une collaboration avec les services accompagnant les familles et les soutenant dans la gestion de leur budget. **Nous devons nous féliciter d'avoir peu de retards de paiement (des relances étant effectuées chaque milieu de mois) et seulement 7 familles n'ont pas réglé leurs factures avant leur départ définitif.** 3 familles dans cette situation sont monoparentales avec peu de ressources dont une étant dans un contexte de violence conjugale. Pour cette dernière, une partie de la somme due a d'ailleurs été prise en charge par la CAF de manière exceptionnelle. Une famille se trouvait dans une situation de séparation et a demandé que l'accueil de leur enfant soit scindé, cela ayant entraîné une complexification de la facturation. Enfin, 3 familles ont emplois et ressources mais elles ont toutes quitté l'association au courant de l'été 2020.

Cela représente pour l'association une perte de 1 046€47. Il n'est cependant pas rare que les parents régularisent la situation quelques mois plus tard, lorsqu'ils reçoivent leur attestation fiscale. En effet, en 2021, certaines familles sont en train de régulariser leur situation et un montant de 773€75 devrait alors être soldé.

Pour éviter des impayés, un protocole a été établi avec les familles quittant le CHRS. En effet, celles-ci partent parfois du jour au lendemain, et il est difficile d'établir une facture avant leur départ puisque l'enfant est encore accueilli. Une fois qu'elles sont parties dans leurs nouveaux logements, il est difficile de garder le contact avec elles et elles ne viennent pas toujours régler leurs impayés.

### III. Les enfants accueillis en 2020

#### 1. Profil des enfants



Nous accueillons une proportion un peu plus importante de garçons mais cela tient de l'aléatoire puisque les enfants ne sont pas choisis en fonction de leur sexe mais en fonction de leur âge, du planning d'accueil souhaité par les familles, et des critères de priorisation présentés en première partie.

**Au premier semestre 2020, nous fonctionnions en une seule unité accueillant les 40 enfants. Il y avait alors une grande proportion d'enfants ayant plus de 18 mois (74%).**

**Suite à la crise sanitaire et à la fermeture du multi-accueil, nous avons dû retravailler notre organisation en 2 unités de vie afin de respecter les consignes gouvernementales (pas plus de 10 puis 20 enfants par unité). Après concertation avec l'équipe, nous avons opté pour une première unité accueillant les bébés de moins de 18 mois alors que la seconde accueille quant à elle les enfants ayant plus de 18 mois. C'est pour cela qu'à la rentrée de Septembre 2020, l'âge des enfants est**

**plus homogène : 44% d'enfants ayant moins de 18 mois au 1<sup>er</sup> Septembre pour 56% ayant plus de 18 mois.**

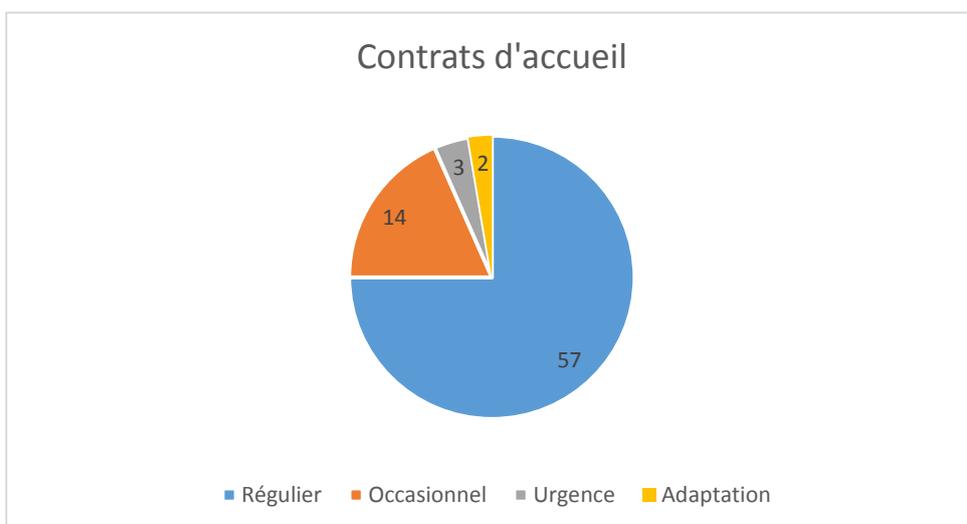
Toutefois, les groupes sont formés sans connaître tous les enfants et il est parfois nécessaire de modifier ces groupes afin d'accueillir les enfants dans les conditions les plus qualitatives. L'observation et la communication au sein de l'équipe sont alors deux compétences indispensables.

## 2. Différents contrats d'accueil

**En 2020, 76 enfants ont été accueillis au sein de la structure, dont :**

- **24 enfants ont été accueillis pour la première fois** au cours de l'année 2020. 24 nouvelles inscriptions ont été réalisées. L'équipe a réalisé l'équivalent de 21 semaines de familiarisation, 3 enfants ayant été accueillis en urgence sans permettre de semaines de familiarisation
- 52 enfants étaient déjà présents dans la structure en 2019
- Pour se représenter le nombre de contrats édités :
  - 77 contrats d'accueil régulier (les contrats étant rédigés pour la période Janvier-Juillet puis Septembre-Décembre)
  - 81 avis d'inscription en accueil occasionnel (rappelons que tous les enfants ont été en accueil occasionnel de Mai à Août) – alors que seuls 13 enfants ont bénéficié d'un accueil occasionnel tout au long de l'année
  - 24 avis d'inscription en adaptation
  - 3 avis d'inscription en accueil d'urgence

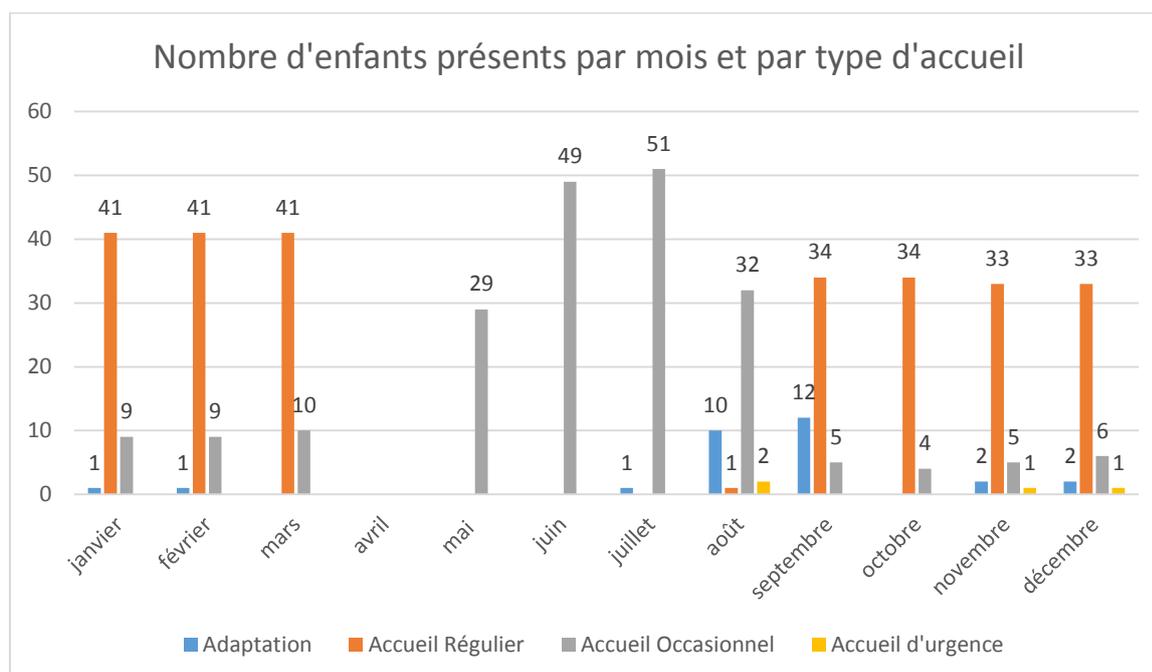
**Parmi ces 76 enfants, 8 sont en fratries (dont une de jumeaux)**

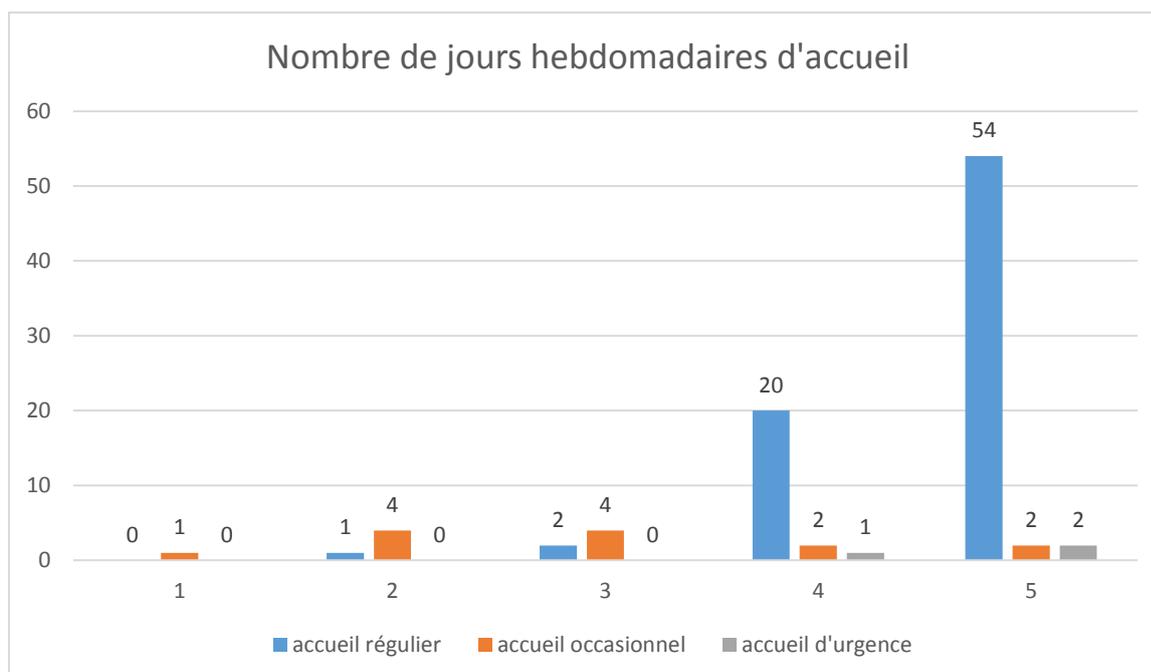


**Les accueils réguliers sont les plus répandus au sein de la structure (75%) ; Les accueils occasionnels et d'urgence représentent un peu moins d'un quart (22%) de notre activité.** Cela n'est pas négligeable puisque ces types d'accueil demandent beaucoup de souplesse au niveau des plannings proposés à ces familles qui, en fonction de leur situation administrative ou professionnelle, sont amenées à nous demander régulièrement des modifications dans leurs plannings d'accueil, que l'on accepte en fonction de nos possibilités afin de pouvoir respecter le taux d'encadrement légal. **2 enfants n'ont eu qu'un accueil en adaptation en 2020** puisqu'ils ont été accueillis pour la première fois en Décembre. **Ils sont alors passés en accueil régulier en Janvier 2021.**

**Exceptionnellement cette année, tous les enfants ont été accueillis en occasionnel pour la période allant du 11 Mai au 31 Août 2020.** Cela a permis une plus grande souplesse dans l'accueil des enfants au moment de la réouverture de la structure, avec une facturation au plus proche des besoins des familles et adaptée à l'ouverture quotidienne réduite des petites gambettes.

### 3. Synthèse des accueils sur l'année 2020



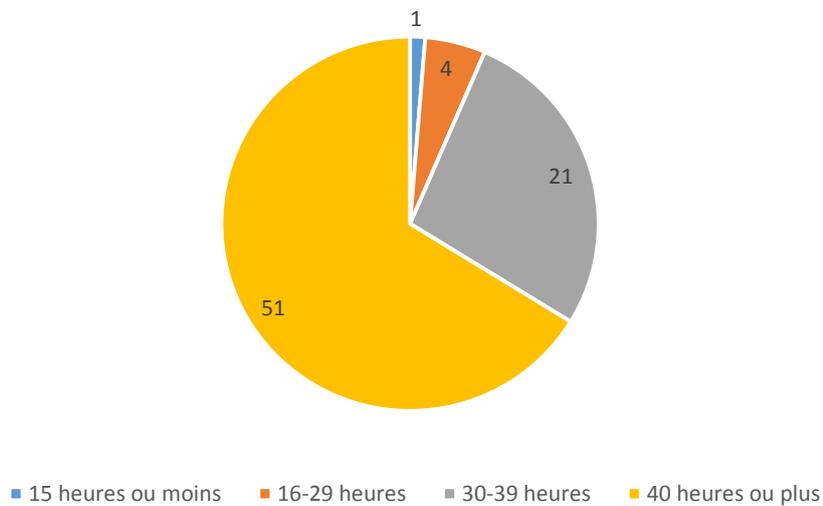


Nous notons une grande majorité de contrats d'accueil réguliers prévus sur 4 ou 5 jours. En effet, ce type de contrat est utilisé lorsque le ou les parents travaillent selon des horaires fixes, nécessitant donc une régularité dans l'accueil. Et c'est aussi le cas pour les accueils d'urgence puisque c'est souvent l'accès à l'emploi ou l'arrêt de l'assistante maternelle qui nécessite d'accéder à ce type d'accueil. Pour les accueils occasionnels, l'accueil est plus souvent partiel (2 à 3 jours). La responsable utilise ce type d'accueil pour diverses raisons :

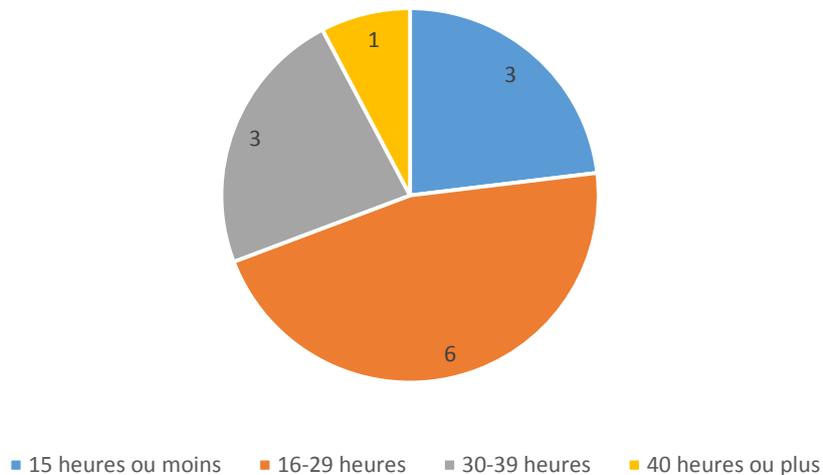
- Permettre de ne pas mettre de date de fin d'accueil
- Permettre une souplesse dans les horaires d'accueil qui peuvent évoluer au fil de l'année en fonction de l'emploi trouvé
- Permettre d'être au plus près des besoins des familles vulnérables

Au vu de ces typologies de contrat, il est donc logique de retrouver des amplitudes hebdomadaires plus importantes pour les enfants admis en accueil régulier.

### Nombre d'heures hebdomadaires - accueil régulier -



### Nombre d'heures hebdomadaires - accueil occasionnel -



#### 4. Les fins d'accueil en 2020

Au cours de l'année 2020, plusieurs enfants ont quitté les petites gambettes pour diverses raisons :

- 7 déménagements
  - o 2 hors du département : une enfant est rentrée en petite section en Septembre, 1 autre a commencé un accueil dans une autre structure petite enfance en Janvier 2021

- 5 familles ont dû entamer des démarches pour trouver un nouveau mode d'accueil pour leur enfant
- 26 départs à l'école
  - 24 entrées classiques en petite section
  - 1 entrée en très petite section pour une enfant née en Janvier 2018
  - 1 entrée prévue en petite section en Janvier 2021. L'accueil s'est donc arrêté le jour de la fermeture hivernale des petites gambettes

#### IV. L'activité financière

Durant l'année 2020, le multi-accueil est intervenu auprès de 69 familles, 122 parents et 76 enfants. Il y a donc en moyenne un peu moins de 2 enfants par place agréée.

Il était prévu que le multi-accueil soit ouvert 231 jours (fermeture 3 semaines en Août + 1 semaine entre Noël et le Nouvel An + les jours fériés + 2 mercredis de formation + 1 journée associative).

Le multi-accueil a été fermé 37 jours supplémentaires dans le cadre des consignes gouvernementales liées à la COVID 19 de fermeture des crèches pendant le 1<sup>er</sup> confinement. Les Petites Gambettes a fermé lors du premier confinement, soit du 16 Mars au 10 Mai 2020 inclus.

Nous avons donc accueilli les enfants 194 jours en 2020.

##### 1. Suivi global des taux d'occupation, de fréquentation et de facturation

Année 2020	janv-20	févr-20	mars-20	avr-20	mai-20	juin-20	juil-20	août-20	sept-20	oct-20	nov-20	déc-20	Total
<b>NOM de la CRECHE :</b>													
<b>MULTI-ACCUEIL LES PETITES GAMBETTES - LE 102 GAMBETTA - NANTES</b>													
	Budget												
Nombre de places	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
Amplitude journalière	10,50	10,50	10,50	10,50	9,00	9,00	10,50	10,50	10,50	10,50	10,50	10,50	10,50
Nombre de jours d'ouverture	21	20	10	0	13	21	17	11	22	21	20	18	194
Nombre d'heures potentielles	8 820	8 400	4 200	0	4 680	7 560	7 140	4 620	9 240	8 820	8 400	7 560	79 440
Taux d'occupation PMI	80,00%	80,00%	80,00%	80,00%	80,00%	80,00%	80,00%	80,00%	80,00%	80,00%	80,00%	80,00%	80,00%
Heures facturées budgétées	6 900	6 900	7 200	7 100	7 000	7 100	7 000	2 000	6 300	6 600	6 700	7 200	78 000
Cumul heures facturées budgétées	6 900	13 800	21 000	28 100	35 100	42 200	49 200	51 200	57 500	64 100	70 800	78 000	
Heures facturées réelles	6 736	6 919	3 351	0	1 884	4 145	3 681	2 055	5 437	5 252	5 186	6 449	51 094
Cumul heures facturées réelles	6 736	13 655	17 006	17 006	18 890	23 035	26 715	28 770	34 208	39 459	44 645	51 094	
Ecart Réalisé // budgété / mois	-164	19	-3 849	-7 100	-5 116	-2 955	-3 320	55	-863	-1 348	-1 514	-751	-26 906
Ecart Réalisé // budgété cumulé	-164	-145	-3 994	-11 094	-16 210	-19 165	-22 485	-22 430	-23 292	-24 641	-26 155	-26 906	
Taux d'occupation budgété cumulé	97,62%	98,95%	80,98%	60,52%	53,82%	54,58%	54,30%	56,19%	59,49%	61,56%	63,06%	65,50%	65,50%
Taux d'occupation réel	76,37%	82,36%	79,79%	#DIV/0!	40,26%	54,83%	51,55%	44,48%	58,85%	59,55%	61,73%	85,30%	64,32%
Heures réalisées	6 096	5 590	3 488	0	1 868	4 145	3 681	2 023	5 395	5 154	5 612	4 718	47 767
Cumul heures réalisées	6 096	11 686	15 173	15 173	17 041	21 186	24 867	26 889	32 284	37 438	43 049	47 767	
Taux de facturation / mois	110,51%	123,77%	96,09%	#DIV/0!	100,86%	100,00%	100,00%	101,61%	100,80%	101,90%	92,41%	136,68%	
Taux de facturation cumulé	110,51%	116,85%	112,08%	112,08%	110,85%	108,73%	107,43%	107,00%	105,96%	105,40%	103,71%	106,96%	106,96%

##### a. Taux d'occupation financier

Le taux d'occupation financier est un des indicateurs retenus pour le paiement de la prestation de service unique (PSU) de la CNAF. L'objectif minimum fixé pour les structures d'accueil inscrites dans un Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) est de 70%. Il est calculé de la façon suivante :

$$\text{Nombre d'heures facturées} / \text{nombre d'heures potentielles} \times 100$$

Il est important de rappeler qu'il est impossible d'atteindre 100% d'occupation puisque cela induirait que tous les enfants soient accueillis de 8h00 à 18h30 chaque jour d'ouverture. Le taux d'encadrement par des professionnels de la petite enfance ne serait alors pas respecté.

**Afin que le budget du multi-accueil soit à l'équilibre en 2020, il avait été prévu un taux d'occupation financier annuel de 80,4%, soit 78 000 heures facturables aux familles.**

**Cible qui n'a pas pu être atteinte cette année du fait de la fermeture du Multi accueil. Le taux d'occupation financier s'élève à 64,32%.** La CNAF a une tolérance vis-à-vis de ce taux puisque le contexte sanitaire n'a pas permis aux gestionnaires de suivre les indicateurs de façon optimale.

- **Période du 16 Mars au 24 Juillet**

Le multi-accueil ayant été contraint de fermer ses portes 37 jours suite à l'annonce gouvernementale permettant d'enrayer la propagation de la covid-19, **aucune facturation n'a été envoyée aux familles sur la période de fermeture**, du 16 Mars au 10 Mai inclus. **Un accueil partiel a été possible à partir du 11 Mai avec 10 enfants par jour par unité et ce, jusqu'au 21 Juin. Les mesures ont été assouplies à compter du 22 Juin avec le retour de 20 enfants par unité par jour.**

**Les enfants présents sur cette période étaient tous inscrits en accueil occasionnel : seules les heures réalisées et non réservées ont été facturées.** Cela a permis de :

- Réduire les horaires d'ouverture pour respecter le taux d'encadrement malgré un effectif professionnel réduit (8h30 - 17h30 du 11 mai au 22 Juin)
- Facturer au plus près des besoins des familles pour être en accord avec les principes de la CNAF
- Permettre une souplesse dans l'élaboration des plannings qui ont été effectué période par période (souvent de 3 semaines), suite aux différentes annonces gouvernementales

Les mois de Mars, Avril, Mai et Juin ont donc été impactés directement par la crise sanitaire. En Juillet, il a été difficile de trouver des accueils occasionnels comme les années précédentes mais aussi d'anticiper certaines périodes de familiarisation puisque les familles étaient organisées sans mode d'accueil depuis quelques mois et beaucoup d'entre elles ont souhaité poursuivre comme cela jusqu'à la prochaine rentrée scolaire.

Toutes ces raisons expliquent donc le déficit en heures facturées.

- **Le mois d'Août**

Le mois d'Août a été épargné par ce déficit. L'excédent de 55 heures s'explique par le fait que plus de familles d'enfants entrant à l'école en Septembre 2020 ont souhaité un accueil occasionnel en Août, leur permettant alors de télé-travailler plus facilement.

- Septembre à Décembre 2020

Les mois de Septembre à Décembre sont restés difficiles aux petites gambettes : de nouveaux accueils prévus décalés ou non venus, des périodes de familiarisation plus longues et difficiles, peu de demande en accueil occasionnel sur les périodes de vacances scolaires... Enfin, nous avons pu observer une augmentation du nombre d'accueils d'enfants en difficulté. Cela a pu déséquilibrer le groupe des plus petits.

#### b. Nombre d'heures réalisées

**47 767 heures ont été réalisées cette année.**

Ce nombre étant proche du nombre d'heures facturées, cela a permis **un taux de facturation en-dessous de 107%, taux atteint pour la première fois depuis l'ouverture**. Ce sont les accueils occasionnels contractualisés sur la période du 11 Mai au 31 Août qui ont permis de l'atteindre.

#### c. Taux de facturation

Le taux de facturation se calcule de la manière suivante :

$$(Nombre\ d'heures\ facturées / nombres\ d'heures\ réalisées) \times 100$$

**Cette année, il atteint 106,96%**. Il est toujours difficile de prévoir précisément ce taux de facturation mais **nous visons chaque année un taux légèrement inférieur à 117%**. En effet, la Prestation de Service Unique est calculée en fonction de trois critères :

- La structure fournit ou non les couches
- La structure fournit ou non les repas
- Taux de facturation (en-dessous de 107%, entre 107 et 117%, au-dessus de 117%)

Les petites gambettes fournissent depuis son ouverture couches et repas. La PSU varie donc en fonction de notre taux de facturation.

En 2020, pour la première fois, le taux de facturation est donc en-dessous de 107%, du fait du nombre important d'accueils occasionnels. **La PSU est donc de 5€66 par heure facturée alors que nous avons prévu une PSU à 5€24** correspondant à un multi-accueil fournissant couche et repas mais ayant un taux de facturation compris entre 107% et 117%. **Cela a permis de limiter le déficit prévisionnel, qui se situe finalement à - 4876,04€.**

## 2. Focus sur les 3 places réservées aux enfants du CHRS

### a. Le public

**En 2020, 9 enfants du CHRS ont été accueillis aux petites gambettes dont 3 nouveaux.** Un enfant n'est venu qu'un mois puisque la famille a quitté très rapidement le CHRS et un autre a commencé son adaptation début novembre.

**Ce sont donc 8 garçons et 1 fille, tous ayant plus de 18 mois,** qui ont bénéficié le multi-accueil cette année. Les 8 femmes sont toutes sans activité professionnelle. Ces familles sont toutes sans ressources financières, le tarif minimum leur est donc appliqué.

**3 enfants ont intégré une école publique du quartier en Septembre, un n'a intégré son école qu'en Janvier 2021** après concertation entre l'équipe éducative, l'équipe de l'association et la maman. Nous nous sommes engagés à poursuivre son accueil 4 jours par semaine sur le dernier semestre de l'année.

**3 enfants ayant quitté l'association suite à l'obtention d'un logement, les accueils auraient pu s'interrompre. L'accueil de 2 frères s'est cependant poursuivi 2 mois pour l'un et est toujours en cours pour l'autre** puisque la maman a souhaité poursuivre l'accueil de ses enfants au sein des petites gambettes. Ils ont donc pu profiter d'une place réservée aux enfants nantais puisque cela s'est produit au moment de la commission d'attribution des places en crèche. La responsable a donc pu prioriser leurs accueils.

**Le temps accordé aux mères lors de l'accueil de leurs enfants leur a permis de suivre des cours de français pour 4 d'entre elles, mais aussi de s'investir dans du bénévolat associatif pour l'une d'elles.**

Les enfants sont souvent accueillis sur des journées de 6,5 à 8 heures. Ils ont été accueillis de 1 à 5 jours par semaine, selon les besoins de leurs mères et selon les périodes de l'année. En effet, les plannings d'accueil restent très souples.

### b. Données d'activité

Le taux d'occupation concernant les trois places réservées aux enfants accueillis en CHRS n'est que de 45,85%.

- Lors du premier semestre 2020, 8 enfants ont été accueillis aux petites gambettes dont un qui n'est resté qu'un mois puisque la famille a quitté rapidement le CHRS. Jusqu'au 15 Mars, il a donc fallu partager les places en fonction des besoins des mamans.
- A la suite du confinement, seulement 3 enfants ont été accueillis puisque certaines mères appréhendaient le retour en collectivité et le risque de contamination. Nous avons, lors de réunions de concertation, priorisé l'accueil de ces 3 enfants et les mères étaient soulagées de l'accueil proposé.

3 autres enfants sont revenus une fois les conditions d'accueil assouplies par le gouvernement, soit à partir du 22 Juin.

1 n'est jamais revenu et a finalement pu être inscrit en très petite section à la rentrée 2020/2021

- Un enfant pourtant toujours accueilli au CHRS a pu profiter d'une place « enfant nantais » à compter de Juillet 2020 puisqu'après une équipe éducative, il a été convenu que sa rentrée à l'école serait décalée au 1<sup>er</sup> Janvier 2021. Les 503 heures qui ont été facturées à la famille sur la fin d'année n'apparaissent donc pas dans les heures facturées pour les familles hébergées au CHRS. Si elles avaient été incluses dans le calcul, le taux d'occupation serait alors de 54,30% soit 10% de moins que pour les 37 autres places de la structure.
- Enfin, du 1<sup>er</sup> Septembre au 31 Décembre 2020, seuls deux enfants du CHRS étaient accueillis. La place restée vacante a donc été proposée à des familles du quartier afin que le taux d'occupation ne s'effondre pas. Des plannings mensuels en accueil occasionnel ont alors été proposés aux familles. Il est convenu que ce planning est amené à évoluer le mois suivant s'il y a une nouvelle demande d'accueil pour le CHRS.

	2020	2019	2018
Taux d'occupation	45,84%	83,7%	68%
Taux de fréquentation	102,53%	76,5%	64%

### 3. Enfants bénéficiant d'un protocole CAF / PMI

**En 2020, nous avons envoyé 2 nouveaux dossiers à la PMI pour pouvoir bénéficier de la majoration de la PSU** sur les heures facturées pour des enfants nécessitant un surcroît d'attention de la part des professionnels. Ces 2 dossiers ont été écrits par la responsable et le médecin référent du multi-accueil, après entretiens individuels avec les mamans. Ils ont été acceptés par le médecin référent de la PMI en fin d'année. Une fois que l'accord a été donné, il est valable pour toute la durée de l'accueil de l'enfant.

**Nous avons donc accueilli 3 enfants tout au long de l'année qui ont nécessité une attention particulière** puisque l'accord de la PMI avait été donné en 2018 pour un autre enfant. Il s'avère que l'enfant accueilli depuis 2018 a bien grandi et que son développement psychomoteur nous alerte moins qu'il y a 2 ans mais l'observation reste essentielle. Son accueil se poursuit en 2021. Le deuxième enfant a débuté un suivi au Centre Nantais de la Parentalité (CNP). Sa rentrée en maternelle a été décalée au 1<sup>er</sup> Janvier 2021 afin qu'il continue de grandir dans un cadre sécurisant. Enfin, à la suite de nos observations conjuguées à celles de l'équipe du CHRS et des partenaires médicaux, un troisième enfant a été orienté à la plateforme OSCAR pour des troubles du neuro-développement (TND). Il est depuis suivi par le SESSAD très précoce et son accueil se poursuit en 2021.

Cela nous permet de déclarer une seconde fois via un tableau indépendant les heures facturées auprès de ces 3 familles soit 2 983,5 heures. Sous réserve, la CAF devra alors verser le socle de la PSU pour ces heures soit  $4\text{€}55 \times 2\,983,5 = 13\,575\text{€}$ .

Ce protocole est longuement détaillé plus loin.

#### 4. Synthèse avec comparatif des années précédentes

	2020	2019	2018	2017
Heures facturées	51 094	76 718	75 603	69 093
Heures enfants nantais facturées	48 362,50	70 654	70 695	66 097
Heures enfants CHRS facturées	2 731,50	6 064	4 908	2 996
Heures réalisées	47 767	68 855	65 464	63 023
Taux de facturation	106,96 %	111,42 %	115,49 %	109,63%
Taux d'occupation	64,32 %	79,42 %	78,61 %	71,52 %
Nombre d'enfants distincts inscrits	76	85	85	78
Heures caf/PMI	2 983,5 (3 enfants)	1 658 (1 enfant)	2 130 (2 enfants)	(protocole non connu)
Tarifification moyenne	1€81	1€78	1€60	1€59
Nombre de familles en dessous de 1€/ heure	22	27	28	33
Subvention CAF	5€66/heure facturée	5€19/heure facturée	5€19/heure facturée	5€12/heure facturée
Subvention mairie (selon critères)	2€14/heure facturée	2€04/heure facturée	2€06/heure facturée	2€06/heure facturée

## V. Les moyens

### 1. Les acteurs de la crèche

La composition de l'équipe pluridisciplinaire a très peu changé ces dernières années. **En effet, l'ancienneté moyenne est de 4,8 ans** ce qui est notable car le marché de l'emploi est très ouvert dans le secteur auxiliaire de puériculture / assistante petite enfance.

Elle est composée de **14 personnes dont l'activité est entièrement liée au multi-accueil** :

- 1 infirmière puéricultrice responsable de la structure
- 2 éducatrices de jeunes enfants, 1 référente par unité
- 4 auxiliaires de puériculture
- 5 assistantes Petite Enfance
- 2 agents polyvalents qui interviennent sur les temps d'entretien des locaux, de cuisine et de surveillance de sieste

**Cela équivaut à 13,7 ETP.**

Pour que l'activité fonctionne au mieux toute l'année, nous pouvons compter sur **les fonctions supports suivantes :**

- Maintenance
- Comptabilité / facturation
- Ressources humaines
- Direction

## 2. Les intervenants extérieurs

**1 médecin généraliste** titulaire d'un diplôme universitaire « médecine préventive de l'enfant » qui intervient 2 heures par mois (1h par mardi)

**1 psychologue pour des séances d'analyses de la pratique.** Elle intervient le matin sur un temps d'observation de 2 heures qui se poursuit par une séance d'analyse de la pratique l'après-midi avec l'équipe concernée pendant 1 heure. Cela apporte à l'équipe des outils de réflexion afin d'évoluer dans ses pratiques professionnelles. Seulement 6 séances ont pu être réalisées en 2020 puisqu'elles ont toutes été annulées de Mars à Août inclus, soit 12 heures d'observation et 6 heures de réunions avec l'équipe.

## 3. Le management

**En 2020, il y a eu peu de mouvements au sein de l'équipe :**

- Une auxiliaire de puériculture a démissionné et a quitté son poste au moment de la fermeture estivale du multi-accueil. Une jeune diplômée a donc pris ses fonctions en Août, en CDI
- Une assistante petite enfance, jeune diplômée elle aussi, a signé un CDI à 20% pour compléter le temps partiel d'une auxiliaire de puériculture. Son planning a cependant vite évolué puisqu'elle remplace actuellement le temps partiel annualisé d'une personne en congé maternité puis parental
- Une assistante petite enfance a dû subir une intervention chirurgicale suite à un accident de travail, suivie d'une convalescence de 2 mois. Il n'a pas été nécessaire de la remplacer sur toute la durée de son arrêt puisqu'il y avait moins d'enfants quotidiennement à cette période (mi-juin – mi-août)

**Deux nouvelles salariées sont arrivées sur une période complexe liée au covid19** mais l'équipe a tout mis en œuvre pour que ce premier accueil soit chaleureux, en leur laissant le temps d'observer et de prendre leurs marques.

**L'équipe de professionnelles a souhaité poursuivre l'accueil de stagiaires.** En 2020, nous avons pu accueillir des futurs professionnels de différents horizons menant

vers différents diplômes et c'est ce qui rend l'accueil intéressant pour tous, salariées comme stagiaires. Nous avons accueilli :

- 2 élèves infirmières puéricultrices (stages d'un mois dont un avec passage d'épreuve diplômante)
- 1 élève EJE 3<sup>ème</sup> année pour un stage d'une durée d'un an à cheval sur 2019-2020 avec des semaines de regroupement à l'école
- 1 élève EJE 1<sup>ère</sup> puis 2<sup>ème</sup> année
- 2 élèves auxiliaires de puériculture pour une durée d'un mois
- 1 élève CAP petite enfance mais dont le stage a été coupé suite à la fermeture du multi-accueil

Cette année, nous avons comptabilisé :

- 60 jours de congé maternité
- 6 jours enfant malade
- 4 jours de congés exceptionnels
- 213 jours d'arrêt maladie (contre 57 jours en 2019)
- 3887 heures de chômage partiel

Ces absences occasionnent du travail supplémentaire pour la responsable car il faut pouvoir trouver en peu de temps des remplaçants qui se font rare afin de respecter le taux d'encadrement légal mais cela engendre aussi une capacité d'adaptation pour les professionnels présents (modification de planning, augmentation des missions...).

De plus, les arrêts maladie ont connu un bond par rapport à l'année précédente pour plusieurs raisons :

- Une professionnelle a subi une intervention chirurgicale nécessitant une période de convalescence
- Une professionnelle a été arrêtée avant son congé maternité au vu du contexte sanitaire et de l'emploi exercé
- Les confinements successifs ont pu fragiliser certaines professionnelles

**Mais le plus marquant cette année a été de gérer la fermeture totale du multi-accueil pendant 2 mois. L'équipe s'est alors retrouvée au chômage partiel sur cette période,** mise à part la responsable du multi-accueil qui a poursuivi ses missions en télétravail :

- Veille sanitaire
- Poursuite du lien avec les familles, les partenaires, l'équipe
- Suivi des indicateurs, facturation
- Rédaction du rapport d'activité, des protocoles sanitaires en vue de la réouverture

- Réorganisation de l'accueil des familles à partir du 11 Mai, en respectant les consignes gouvernementales (périodes de 3 semaines, renouvelées)
- Réorganisation des plannings des professionnelles
- Assurer les astreintes cadres
- Préparation de la commission d'attribution des places en crèche pour la rentrée 2020-2021

Pour finir, nous savons que la relation d'encadrement a une influence sur la relation des professionnels avec les enfants et les familles. La responsable tente donc :

- D'accompagner les équipes avec bienveillance et disponibilité
- D'amener les équipes à réfléchir pour ne pas rendre monotone le travail et de s'y sentir créatives
- D'instaurer un temps de travail personnel ou en binôme régulier
- De dynamiser le travail par une démarche de projet
- De soutenir l'autonomie et la prise d'initiative
- De constituer des équipes en pensant à la complémentarité des compétences
- De prendre des temps auprès des enfants avec les collègues afin de bien connaître chacun des enfants en prenant appui sur chaque compétence professionnelle spécifique et de retravailler ensuite les observations de chacune

#### 4. Les outils de travail

Nous disposons de différents outils qui nous aident dans notre pratique. Ce sont :

- **Des réunions d'équipe mensuelles**, le jeudi soir (le multi-accueil ferme alors un peu plus tôt, à 16h30)
- **Une seule formation collective** puisque celle du mois d'Avril a été décalée au mois d'Octobre :
  - Détente et relaxation : du bon pour les petits.  
Formation animée par un psychomotricien
- **4 formations individuelles** :
  - Communication avec les familles en EAJE
  - Observation : décrypter les besoins du nourrisson et du jeune enfant
  - Développer confiance et estime de soi
  - Manager par le sens
- **Participation à un salon Petite enfance à Nantes** pour une auxiliaire de puériculture et une stagiaire infirmière puéricultrice
- En 2019, un agent d'entretien a fait **un bilan de positionnement Cléa** qui permet d'évaluer ses connaissances et compétences (certification professionnelle) mais les propositions de formations qui en découlent n'ont pu aboutir pour le moment
- **Des temps de travail réguliers avec les partenaires** (Ville, CAF, responsables de crèches associatives, Fédération des Acteurs de la Solidarité)
- **Des points familles** quand la situation le nécessite, le plus souvent avec la responsable et l'éducatrice de jeunes enfants de l'unité concernée
- **Le partage d'ouvrages dans l'équipe et le réabonnement à deux revues**

**professionnelles** qui permettent d'alimenter la réflexion et la posture professionnelle

- Les entretiens professionnels et annuels ont tous été réalisés lors du dernier trimestre

## 5. Les locaux

L'espace dédié au multi-accueil (superficie et configuration) permet, selon la réglementation et en accord avec les services de PMI, l'accueil de 40 enfants de 2 mois ½ à 3 ans révolus.

Depuis l'ouverture des petites gambettes, les enfants étaient accueillis en âges mélangés au sein de deux unités distinctes : les Rigolettes et les Berlingots. Or, depuis Avril 2019, l'équipe avait décidé de faire évoluer son projet pédagogique en modifiant cette organisation. Pour permettre de proposer un aménagement de l'espace plus adapté aux enfants, l'équipe avait réuni les deux unités pour créer un espace calme et un espace moteur. Cependant, la crise sanitaire a empêché la poursuite de ce projet puisqu'à la réouverture le 11 Mai 2020, nous ne pouvions accueillir que 10 enfants par unité, sans jamais pouvoir réunir les groupes. De ce fait, les unités sont restées strictement fermées du 11 Mai au 15 Août. Nous avons donc préparé la rentrée scolaire 2020-2021 avec deux groupes de 20 enfants. Un groupe accueille des enfants de 2 mois ½ à 18 mois alors que l'autre groupe accueille les enfants plus grands. Cette organisation n'est pas complètement satisfaisante puisque les familiarisations dans le groupe des bébés ont été nombreuses et difficiles. Cela a pu mettre l'équipe en difficulté.

**Depuis le 11 Mai, les enfants évoluent donc au sein de 2 unités distinctes.**

L'unité des bébés présente :

- Un espace de vie avec un aménagement qui varie en fonction des besoins des enfants (coin lecture, coin dinette, coin moteur...)
- Des podiums de motricité de différentes textures et miroir
- Un espace bébé volontairement non fermé pour ne pas les limiter dans leurs découvertes
- Une cuisine fermée pour la prise des repas
- Une salle de change avec toilettes et lavabos
- 3 chambres
- 1 salle « coin calme », aménagée pour accueillir des temps de lecture ou d'activités type Snoezelen

L'unité des plus grands présente :

- Un espace de vie avec un aménagement qui varie en fonction des besoins des enfants (coin lecture, coin dinette...)
- Une structure de motricité comprenant cachette, toboggan et escaliers

- Une cuisine ouverte sur le lieu de vie
- Une salle de change avec toilettes et lavabos
- 1 salle « coin calme », aménagée pour accueillir des temps de lecture ou d'activités type Snoezelen
- L'accès à 3 chambres

Tous les enfants ont accès à un petit jardin pavé clos. Un bac à sable et une petite structure de motricité y sont présents. Un petit arbre a été planté et deux mangeoires pour oiseaux ont été créées par l'équipe de maintenance.

Les locaux techniques sont composés :

- 1 bureau
- Une salle de pause
- Un toilette + douche
- Une réserve de stockage des couches et produits d'entretien
- Un vestiaire avec casiers personnels
- Une salle de rangement
- Une lingerie buanderie

Tout au long de l'année, les agents de maintenance viennent régulièrement améliorer les espaces mais aussi réparer quelques dégâts.

## 6. Le quotidien aux petites gambettes



Au cours de la journée, afin de contribuer à leur éveil et à leur développement, diverses activités sont proposées aux enfants : peinture, pâte à modeler, transvasement, cuisine, danse, jeux de société...

La proximité du jardin des plantes favorise la sortie en petits groupes. Les canards et les chèvres ont toujours beaucoup de succès ! Sur le chemin du retour, nous en profitons parfois pour rapporter du pain de la boulangerie.



Quotidiennement, petits et grands sont ravis de prendre l'air et de se défouler dans le jardin du multi-accueil. Balançoires, porteurs, bac à sable, permettent à chacun de trouver son bonheur.



Jouer librement, sans intervention de l'adulte, jouer à faire semblant, fait aussi partie du développement de l'enfant et est même encouragé par notre équipe.



1 an, 2 ans, 3 ans... Les anniversaires rythment l'année et sont l'occasion de moments de partage et de convivialité.

## 7. Le travail avec les partenaires

Dans une prise en charge et un accompagnement des familles les plus larges possibles, nous travaillons avec plusieurs partenaires sur le territoire : Ville de Nantes, CAF, DDCS, PMI... Nous développons, si besoin, des partenariats en fonction des situations (Centre Médico-Social Doulon-Dalby, associations pour les demandeurs d'asile, Centre Nantais de la Parentalité, SESSAD très précoce, associations à caractère social...).

La ville de Nantes est riche de 45 crèches ou multi-accueils associatifs, 34 multi-accueils municipaux et 12 micro-crèches. Des référents de territoires mènent une vraie dynamique de collaboration et de mise en synergie de ces structures Petite Enfance. Nous bénéficions de rencontres régulières avec des partages d'expériences et d'informations. Nous participons aussi aux pré-commissions d'admissions à la Mairie. Enfin, un groupe de responsables de structures associatives se réunit tous les 2 mois, permettant d'échanger autour de nos pratiques et contraintes spécifiques.

## VI. Les points marquants de l'année

### 1. L'impact du contexte sanitaire lié au Covid-19

La propagation du virus de la Covid-19 dans le monde en 2020 a nécessité la fermeture totale du multi-accueil dès le 16 Mars 2020 et ce, jusqu'au 10 Mai inclus. L'annonce gouvernementale ayant été effectuée le 12 Mars, l'équipe a eu une journée pour communiquer auprès des familles et organiser cette fermeture. La décision de mise en place de la majorité des professionnelles du multi-accueil en chômage partiel a été prise ensuite par l'équipe de direction puisqu'il a fallu attendre d'avoir des consignes claires de la part de l'Etat. Dans un second temps, le Conseil d'Administration a choisi de compenser la perte salariale sur toute la durée d'inactivité pour les 6 professionnelles qui avaient connu une perte de salaire.

#### a. Période de fermeture

Nous avons souhaité garder le lien entre nous durant cette période qui s'est rallongée lors de chaque prise de parole du gouvernement. **Nous avons donc créé un groupe privé sur une plateforme de réseau social.** Cela a permis à la responsable d'informer l'équipe des mesures à mettre en place pour une reprise d'activités, de donner des nouvelles des familles accueillies, de les aider à comprendre le dispositif du chômage partiel...

Pour conserver le lien créé auprès des familles, nous avons utilisé notre plateforme de **communication Kidizz**. Quelques membres de l'équipe ont posté des idées d'activités à faire avec les jeunes enfants avec photos et vidéos à l'appui, la responsable a diffusé les différents protocoles à appliquer en vue de la réouverture du multi-accueil et quelques familles ont partagé des vidéos ou photos de leurs activités. En parallèle, la responsable est restée en contact proche avec les familles en passant de nombreux coups de téléphone, en écrivant de nombreux mails et en restant disponible.

#### b. La réouverture en mode restreint

**A l'approche du 11 Mai, la responsable a organisé 2 réunions téléphoniques pour préparer le retour de l'activité.** Un temps de travail en équipe sur site a ensuite été organisé avec les personnes présentes à la réouverture. Cela nous a permis de réaménager les locaux en fonction des restrictions demandées et du groupe d'enfants à accueillir, de faire l'affichage nécessaire pour le respect des gestes barrières, de créer des lots de jeux puisqu'un roulement de désinfection a dû être mis en place...

Puis, le 11 Mai, le multi-accueil a pu à nouveau ouvrir ses portes mais avec des restrictions d'accueil et des protocoles sanitaires strictes à respecter. Un questionnaire a été envoyé en amont aux familles afin de connaître leurs besoins d'accueil mais aussi s'il y avait des critères de priorité dans leurs foyers (métiers prioritaires, pas de possibilité de télétravail, familles monoparentales...). Les réponses rendues ont permis de prioriser les enfants à accueillir et d'élaborer les plannings pour une première période de 3 semaines, qui s'est vue prolonger de 3 semaines selon les mêmes conditions d'accueil.

Le multi-accueil a alors rouvert le Lundi 11 Mai pour accueillir 2 groupes de 10 enfants par jour. Afin de respecter le taux d'encadrement légal et pour que les professionnelles ne soient pas trop longtemps seules auprès des enfants, les horaires d'accueil ont été raccourcis de 8h30 à 17h30. Elles étaient 3 professionnelles pour 10 enfants. Cela peut paraître important au vu du taux d'encadrement habituellement appliqué mais respecter les protocoles sanitaires a demandé beaucoup de temps et d'investissement.

Cette période a donc duré 6 semaines, jusqu'au 19 Juin inclus et a reposé sur les mêmes professionnelles. Cela a permis aux enfants de renouer contact avec une équipe-repère.

#### c. L'assouplissement des contraintes d'accueil

Puis, à partir du 22 Juin, le nombre d'enfants est passé à 20 par jour par unité ce qui a permis le retour d'enfants de familles non prioritaires, toujours au choix de la famille (aucun accueil n'a été imposé). L'équipe est revenue presque au complet à partir de cette période. L'amplitude horaire d'ouverture est repassée à la normale, c'est-à-dire de 8h00 à 18h30. Les mêmes protocoles de désinfection ont été poursuivis.

C'est à partir de là que toute l'équipe s'est mise à réfléchir sur l'accueil des enfants pour la rentrée de Septembre, consciente que le contexte aura peu évolué.

#### d. Ce qui a changé dans notre fonctionnement

**Le travail effectué auprès des parents et des enfants a pris une nouvelle dimension à la suite du premier confinement.** Les missions ont été alourdies pour les professionnelles auprès des enfants : désinfection plusieurs fois par jour des

surfaces, aération importante des lieux de vie, travailler en unité fermée sans pouvoir partager des temps d'activités avec l'autre groupe, port du masque d'abord à l'accueil des familles puis en présence des enfants... Il a fallu trouver une nouvelle façon de fonctionner en peu de temps, avec des enfants qui avaient quitté la collectivité durant 2 mois, dont certains ont eu un retour très difficile. Tout cela a eu un réel impact sur notre façon de travailler et il a été important d'en prendre la mesure, nous permettant ainsi de préparer la rentrée suivante.

La responsable a vu sa charge de travail administratif augmenter considérablement : facturation délicate, rupture des accueils réguliers pour les basculer en accueils occasionnels, pédagogie auprès des familles, écriture des protocoles à adapter aux locaux et à l'équipe en place, gestion de plannings chronophage, accompagnement de l'équipe... et cela dans une période floue où les annonces sont parfois arrivées tardivement, demandant un travail accru les fins de semaines.

## 2. Le partenariat avec la CAF

La CAF de Loire-Atlantique est un partenaire historique du multi-accueil Les Petites Gambettes. L'association est liée à la CAF par une Convention d'Objectifs et de Financement signée pour une durée de 5 ans. C'est ce qui permet de bénéficier de la Prestation de Service Unique (PSU) versée chaque année en fonction du nombre d'heures facturées.

### a. Renouvellement de la convention

**Le multi-accueil ayant ouvert ses portes en 2015, un renouvellement de convention a été fait en 2020.** Durant le premier confinement, le dossier complet a été envoyé, permettant ainsi l'édition de la convention 2020-2024. Pour cela, il faut que les documents obligatoires tels que le règlement de fonctionnement et le projet d'établissement soient à jour. **Le travail a été effectué pour le règlement de fonctionnement qui change peu d'une année à l'autre mais il a été convenu que le projet d'établissement serait modifié en équipe lors de l'année scolaire 2020-2021.**

### b. Des nouveaux bonus

**Dans cette nouvelle convention apparaissent les bonus « inclusion handicap » et « mixité sociale ».**

**Malgré le souhait toujours plus fort chaque année d'atteindre une réelle mixité sociale au sein des petites gambettes, nous n'atteignons pas les critères permettant de bénéficier de ce bonus.** Il faut en effet que la participation moyenne des familles soit inférieure à 1€28 alors que celui des Petites Gambettes est de 1€81. Nous accueillons pourtant de nombreuses familles ayant de faibles revenus qui ont donc un tarif horaire très bas, mais cela est compensé par les familles plus aisées ayant un tarif haut et dont l'enfant est souvent accueilli sur de plus grosses journées.

En ce qui concerne l'accueil d'enfants porteurs de handicap, l'équipe a toujours affiché sa volonté d'en accueillir chaque année. Cependant, le calcul du bonus étant complexe et basé sur le nombre d'heures d'accueil pour ces enfants, nous ne l'atteignons pas. Ce bonus va évoluer en 2021 en Loire-Atlantique puisqu'il va s'appliquer pour l'accueil d'enfants bénéficiaires de l'AEEH mais aussi d'enfants dont le handicap est en cours de détection, via le protocole CAF/PMI entre autres.

#### c. Des aides exceptionnelles covid19

Lors de la fermeture de la structure, aucune facturation n'a été faite, respectant ainsi les préconisations de la CNAF. Puis, rappelons ici que seules les heures réalisées et non réservées ont été facturées aux familles sur une période allant du 11 Mai au 31 Août. Cette méthode de facturation a certes permis d'être au plus près des besoins des familles mais cela a engendré une réelle chute du nombre d'heures facturées, en plus de celles perdues lors de la fermeture totale de la structure. La CNAF a donc mis en place une aide exceptionnelle aux EAJE qui a permis de pallier en partie le déficit prévisible. **La responsable a ainsi déclaré chaque semaine le nombre de places fermées dû au contexte sanitaire et la CNAF a financé chaque place fermée 17€ par jour sur une période allant du 16 Mars au 24 Juillet.**

**Sur cette période, nous avons aussi fait de réels efforts financiers pour s'équiper de nouveaux produits virucides, de masques, de solutions hydro-alcooliques, gants...** Autant de produits indispensables à l'activité mais dont les prix ont fortement augmenté durant cette période. **La CNAF a donc attribué une aide supplémentaire de 10€, par jour et par place ouverte cette fois, sur la période du 11 Mai au 3 Juillet.**

### 3. Un nouveau mandat pour l'équipe municipale

**Suite aux élections municipales, une nouvelle adjointe à la petite enfance a pris ses fonctions. Son programme de mandat a été présenté à toutes les crèches associatives lors d'une réunion en Octobre 2020. Il s'oriente sur 3 axes essentiels :**

- Amélioration du process d'attribution de places en crèche
- L'accueil d'enfants porteurs de handicap ou de pathologies chroniques dans les structures municipales et associatives
- Crèches Natures

**Pour améliorer le process d'attribution des places en crèches, la mairie a fait appel à 9 responsables de crèches associatives, sur la base du volontariat. 3 groupes de travail ont été mis en place en mixant les professionnels de multi-accueils municipaux et associatifs mais aussi de personnels administratifs. Cela permettra, lors de 3 séances communes, de réfléchir ensemble à ce qui peut être amélioré dans le process actuel et ensuite de proposer de nouvelles méthodes à l'équipe municipale. Ce travail débutera en 2021 et la responsable du multi-accueil y sera présente.**

Pour ce qui est de rendre plus « vert » les établissements collectifs, **l'agence AURAN présentera une étude à titre gracieux à toutes les crèches associatives afin d'établir un diagnostic et un état des lieux des enjeux de végétalisation** et de rafraîchissement des établissements. **L'association Solidarité Estuaire s'est portée volontaire lorsque l'étude a été lancée en Mars 2021.**

#### 4. La fusion Le 102 Gambetta – L'Apuis, jumelé à un changement de direction

Depuis 2017, l'Apuis (association nazairienne) et Le 102 Gambetta (association nantaise) se sont rapprochées pour préparer une fusion. Au 1<sup>er</sup> Janvier 2019, la nouvelle association nommée « Solidarité Estuaire » a été créée officiellement. Le multi-accueil fait partie du pôle parentalité de l'association, au même titre que le Service d'Accueil Maternel (SAM) situé à Saint-Nazaire. C'est là une reconnaissance de nos compétences au service des familles accueillies.

Le processus de fusion a été plus long que prévu, du fait de la crise sanitaire traversée puisque les accords internes n'ont pu être signés comme prévu en mars 2020. L'année 2020 a donc été rythmée par des négociations menées par les Délégués du Personnel avec la Direction et des accords internes ont été signés en Décembre. Cela a permis quelques revalorisations salariales, une augmentation du nombre de congés mais aussi quelques ajustements de plannings.

La direction a changé au cours de l'été 2020, et une nouvelle direction adjointe a rejoint l'association fin novembre 2020 après quelques mois de vacance de poste.

#### 5. Un travail d'écriture en cours

Les documents obligatoires au sein d'un multi-accueil existent depuis l'ouverture mais il est nécessaire de les remettre à jour régulièrement. Le règlement de fonctionnement a été mis à jour et validé par la CAF de Loire-Atlantique lors du renouvellement de la convention. Quant au projet d'établissement qui comprend le projet social, éducatif et pédagogique des Petites Gambettes, la responsable n'a pas souhaité le mener seule lors du premier confinement puisque c'est un outil de travail qu'il est nécessaire de construire en équipe. C'est pour cela que le travail a été amorcé

en fin d'année 2020, l'équipe se projetant plus facilement sur la prochaine année de fonctionnement.

Les réunions mensuelles ont donc été organisées d'une autre façon, avec plus de travaux en petits groupes permettant de favoriser les échanges et partages de pratiques par exemple. Les ordres du jour sont plus concis, les points divers étant détaillés dans l'ordre du jour donné une semaine en amont à l'équipe. Un rendu d'actions est ensuite remis à l'ensemble de l'équipe.

Pour faciliter la prise de parole des professionnelles lors de ces réunions mais aussi pour les impliquer davantage dans le travail entamé, des temps d'écriture/lecture leurs sont dédiés une fois par semaine, sur les temps de sieste des enfants.

**Nous souhaitons que le projet pédagogique soit terminé en Juin 2021.**

## 6. L'utilisation du protocole caf/pmi

Afin de valoriser les multi-accueils accueillant des enfants pouvant nécessiter un surcroît d'attention mais qui n'ont pas été reconnu par la MDPH comme enfant porteur de handicap, la CAF de Loire-Atlantique a mis en place un dispositif permettant de déclarer deux fois les heures facturées à ces familles. Cela n'a évidemment aucun impact sur le tarif horaire de celles-ci.

Les Petites Gambettes est un multi-accueil repéré par les partenaires comme ayant les compétences pour accueillir des familles vulnérables. L'équipe se retrouve donc confrontée régulièrement à ce type d'accueil et cela peut mettre en difficulté le groupe d'enfants mais aussi l'équipe. C'est pourquoi il est important de faire valoriser cette réalité en mettant en place ce dispositif appelé « protocole CAF/PMI ». Après en avoir averti la famille et idéalement après avoir reçu son accord, la responsable et le médecin référent de la structure remplissent un dossier permettant d'établir les faits nécessitant un surcroît d'attention (bébé insécurisé nécessitant un adulte à temps plein, enfant qui fugue/mord/tape...), les causes pouvant expliquer ce comportement mais aussi les dispositifs à mettre en place pour que l'accueil de cet enfant se déroule au mieux. Ce dossier est envoyé au médecin conseil de la PMI qui valide ou non ce surcroît d'activité. Si celui-ci est validé, la responsable déclare les heures facturées en début d'année suivante et celles-ci sont majorées au tarif horaire socle de la PSU soit 4€55.

Ce surplus financier permet alors la mise en place d'intervenants extérieurs (ergothérapeute, psychomotricien...) ou encore de ne pas chercher d'accueils supplémentaires sur certaines périodes de l'année afin d'atteindre le nombre d'heures facturées prévisionnel, cela permettant de ne pas surcharger le groupe d'enfants et donc d'éviter l'épuisement de l'équipe.

**En 2020, 3 enfants accueillis sont bénéficiaires de ce protocole.**

## 7. Accompagnement à la parentalité : allègement forcé du dispositif FPT

**Un des axes de notre projet pédagogique est d'investir d'avantage les parents dans la vie du multi-accueil mais aussi de leur proposer des temps de soutien, d'accompagnement à la parentalité.**

En 2019, l'équipe du multi-accueil a répondu à un appel à projet « Fonds Publics et Territoires » de la CAF de Loire-Atlantique afin de créer de nouveaux espaces de partage. Accueillant un public fragile de par les places réservées aux familles du CHRS mais aussi par le biais du Guichet Unique où la responsable porte une attention particulière aux familles les plus vulnérables, nous souhaitons en effet proposer plus d'espaces d'accompagnement et de soutien à la parentalité.

**La CAF a donné son accord pour une subvention de 8 000€ en 2019 qui a été portée à 9 600€ en 2020.**

**Cela a permis de réaliser différents projets :**

- 1 café des parents
- 1 goûter enfants-parents-professionnels
- 2 ateliers « enfants-parents »
- 1 atelier « entre parents » sur le thème du livre, animé par Nantes Livre Jeunes
- Investir dans du matériel photo et hifi pour animer les ateliers
- Enrichir notre bibliothèque petite enfance pour permettre l'accès à de nouveaux livres aux familles
- Aménager une pièce de type Snoezelen pour accueillir les familles en individuel dans un coin calme et agréable
- Poursuivre l'abonnement à la plateforme Kidizz pour communiquer plus largement avec les familles
- Former les équipes
- Proposer 1 temps festif aux enfants
- Obtenir quelques remplacements supplémentaires pour soutenir l'équipe dans les moments de préparation de ces différents temps forts

### *Ateliers « entre parents »*

Nous avons organisé une conférence sur les livres. Une animatrice de Nantes Livre Jeunes est venue expliquer les bienfaits de la lecture chez le tout-petit et a présenté des livres très différents, expliquant ce qui plait à l'enfant. 8 parents ont pu participer à cet atelier, leurs enfants étant accueillis durant ce temps au multi-accueil par deux professionnelles qui ont rallongé leurs horaires de travail.

### *Ateliers « enfants-parents »*

Les jeudis soirs lors des réunions mensuelles du multi-accueil, 2 salariés se détachent et organisent dans les locaux des ateliers pour que parents et enfants passent un moment ensemble. Les thèmes étaient orientés sur la cuisine du monde et le carnaval.

Cet espace permet aux parents de créer du lien avec les autres familles mais aussi de profiter de ce moment pour échanger avec les professionnels autour de différents thèmes. Cet espace restreint permet aux familles un abord privilégié avec les professionnels mais aussi d'observer leur enfant vivre dans au sein du multi-accueil.

2 séances ont été organisées en 2020 et 13 familles y ont participé. Nous n'avons pas pu en organiser plus puisque les protocoles sanitaires nous interdisent tout rassemblement.

### *Ateliers « parents-professionnels »*

1 seul café des parents a eu lieu dans le hall du multi-accueil, de 8h00 à 10h00. Ce temps était très particulier puisqu'il a été fait le 13 Mars et nous venions d'apprendre que le multi-accueil allait fermer pour raison sanitaire. Nous avons souhaité maintenir ce temps pour permettre aux familles d'échanger sur leurs craintes, de faire du lien avec d'autres familles pour anticiper un éventuel besoin d'entraide. Les professionnelles se sont relayées pour échanger avec les parents.

### *Les temps festifs*

Un seul temps festif a pu être proposé cette année et les parents n'ont pas été conviés. Nous avons souhaité l'organiser pour que les enfants aient accès à la magie d'un conte musical. Cela permet un accès à la culture pour tous et ce spectacle en « petit » comité a été précieux.

### *Kidizz*

Cette plateforme permet de communiquer facilement avec les familles via une application mobile. Les informations sont transmises par l'équipe et validées par la responsable. Elles sont diverses et variées : photos, vidéos, rappel des dates de fermetures, d'ateliers enfants-parents... Des idées de recettes, d'activités sont régulièrement postées afin d'accompagner les familles dans leur quotidien. Cet outil a été un réel atout lors du confinement, permettant de conserver un lien avec les familles. L'équipe s'est attachée à cet outil, de nombreux articles continuent d'y être postés et une grande majorité des parents le regardent.

### *Formation*

Une éducatrice de jeunes enfants a pu participer à une formation d'une journée sur la communication avec les familles en EAJE. Le contenu a pu faire sens auprès de toute l'équipe.

## 8. Les actions engagées les années précédentes

### *Passerelle avec l'école Sully*

L'école Sully est l'école maternelle publique la plus proche de notre multi-accueil. C'est avec cette équipe éducative que nous avons commencé nos actions de passerelle afin d'accompagner au mieux l'enfant et sa famille à quitter le monde de la petite enfance. Afin de respecter les protocoles sanitaires, nous n'avons pas pu la poursuivre cette année alors que 8 enfants sur les 25 enfants rentrant à l'école ont intégré Sully à la rentrée de Septembre.

### *Une sortie à la médiathèque de la Manufacture*

Le partenariat avec la médiathèque de la Manufacture est important à maintenir. Cette année, pour les mêmes raisons qu'énoncées précédemment, il a permis de sortir 1 fois du multi-accueil avec un groupe de 6 enfants, accompagné par 2 salariés. Cela permet un accès à la culture pour certains enfants qui n'ont pas l'occasion de se déplacer en famille pour ce type d'activité, l'équipe étant vigilante d'amener des enfants différents à chaque séance.

Ils partent à pied, en poussette ou en tramway en fonction de la météo, en passant par le jardin des plantes. Les enfants profitent ensuite pendant 1 heure d'un temps de lecture effectué par une conteuse professionnelle. Les enfants apprécient beaucoup ce temps et repartent avec quelques livres empruntés.

### *La bibliothèque des Petites Gambettes – en pause*

La bibliothèque mise en place en 2016 fonctionne très bien mais nous avons dû retirer les livres laissés à disposition pour limiter les risques de propagation du virus.

Celle-ci s'est tout de même enrichie de nombreux livres, choisis avec passion par la responsable, les 2 EJE et les professionnelles Petite Enfance puisque nous avons un budget via le Fonds Publics et Territoires réservé à la littérature. Cela permet aux familles de découvrir de nouveaux auteurs, nouvelles histoires et les thèmes proposés sont d'autant plus variés.

### *« La Gazette des Petites Gambettes » est passée au format flyer*

Le temps nécessaire à l'écriture d'une gazette est important et, pour ne pas nuire à la qualité d'accueil que nous souhaitons proposer aux enfants, nous avons opté pour des formats flyer. Un seul thème y est abordé, en fonction des difficultés rencontrées sur le terrain mais aussi des demandes de parents. Cette année, un flyer sur les morsures a été travaillé par une étudiante et une EJE puis présenté au reste

de l'équipe avant de le diffuser aux familles. En effet, sur le groupe des grands, le début d'année a été difficile avec de nombreux conflits entre enfants. Face à l'incompréhension ou la colère de certains parents, nous avons jugé nécessaire de travailler ce thème. Cela a pu apaiser les tensions vécues le soir lors des accueils et les professionnelles ont pu s'appuyer sur cet écrit pour échanger avec les parents.

Un second flyer a été travaillé sur le thème des transmissions et des temps d'accueil. En 2020, les accueils ont été faits de plusieurs façons afin de respecter les protocoles sanitaires. Sur certaines périodes, les parents n'avaient pas accès aux unités puis ils ont pu à nouveau y accéder. Ces différentes pratiques ont été difficiles à expliquer aux familles qui se sont senties parfois perdues face à ces changements. Nous nous apercevons que nous n'avons toujours pas trouvé la solution pour les accueillir chaque matin et chaque soir de façon qualitative, et qu'il est donc nécessaire de chercher encore.

### *GAN Enfance Famille – Fédération des Acteurs de la Solidarité*

La responsable de la structure est membre du GAN Enfance-Famille de la FAS depuis 2016 et participe 4 fois par an à des journées de travail à Paris. Elle y rencontre des acteurs de la solidarité d'Ile de France principalement et ces temps permettent l'échange de pratiques, d'idées, de pistes de travail... C'est aussi s'informer des politiques du gouvernement sur ces thèmes, travailler des documents pour les alerter sur les dispositifs qui seront mis en place...

## **VII. Perspectives**

### 1. Limiter le déficit

**Le nombre d'heures facturées n'ayant pas été atteint en 2020** (objectif atteint à seulement 65,5%), **un déficit est à prévoir au moment de la clôture des comptes**. Afin que celui-ci soit le plus faible possible, la responsable a limité les dépenses en fin d'année 2020 (moins de fournitures éducatives et mobilier que les années précédentes, suivi accru du budget réservé aux remplacements...).

**Les partenaires financiers historiques sont à l'écoute de nos difficultés**. La CNAF a déjà mis en place des aides exceptionnelles et elle se rendra disponible pour étudier les possibilités de subventions permettant de combler une partie du déficit atteint. La Mairie de Nantes a ouvert début 2021 un dispositif d'aide exceptionnelle Covid19. Des demandes sont à adresser par chaque crèche qui seront étudiées au cas par cas pour soutenir, en fonction de la réalité financière, les structures qui en ont besoin.

### 2. Terminer la réécriture du projet pédagogique

Comme énoncé plus haut, il est nécessaire de mettre à jour le projet pédagogique des Petites Gambettes. En effet, le fonctionnement quotidien a été modifié plusieurs fois depuis son ouverture avec remise en question permanente de l'équipe pour proposer un accueil de qualité aux familles.

Un travail en équipe est en cours, avec mise en place de fiches récoltes permettant que chaque professionnelle puisse s'y investir. Une méthode de travail doit encore être définie pour pouvoir y faire participer les familles. Il est prévu que celui-ci soit terminé en Juin 2021, avec en parallèle la création d'un livret d'accueil.

Aussi, afin que l'équipe se réapproprie ce projet, les unités à nouveau créées à la suite du premier confinement, changeront de noms.

### 3. Poursuite du travail pour l'accueil d'enfants porteurs de handicap

Soucieux que chaque enfant dans sa singularité puisse être accueilli en structure collective, le multi-accueil est repéré par la ville de Nantes comme volontaire dans l'accueil d'enfants porteurs de handicap ou de maladie chronique. La responsable est en lien avec le médecin municipal référent et échange régulièrement à propos des situations qui pourraient correspondre à nos possibilités d'accueil.

Pour le moment, nous n'avons pas eu l'opportunité d'accueillir un enfant porteur de handicap ou maladie chronique mais l'équipe se sent prête et nous mettrons alors en place un accompagnement autour de cet accueil.

Cependant, l'équipe a déjà accueilli de nombreux enfants sous la dénomination « admis de prévention » car la responsable, lors de l'étude des dossiers en vue de la commission d'attribution des places en crèche, y porte une attention particulière. Ces accueils nécessitent eux aussi un accompagnement soutenu car la famille est en situation de vulnérabilité dans la plupart des cas (monoparentalité avec retour à l'emploi ou formation, handicap de l'un des parents, peu de ressources...). Ces enfants bénéficient parfois en cours d'accueil d'un protocole caf/pmi, le plus souvent pour l'apparition de troubles du développement.

### 4. Améliorer la qualité d'accueil : un objectif commun avec la Mairie de Nantes

La ville de Nantes travaille en étroite collaboration avec les crèches associatives sur divers axes permettant d'améliorer la qualité d'accueil proposée aux familles. L'écriture d'une charte qualité autour de l'accueil du tout petit et les nouveaux critères de subvention établis en 2019 sont allés dans ce sens.

La responsable du multi-accueil intégrera en 2021 un groupe de travail sur la refonte du process d'attribution des places en crèches. Elle fera ensuite partie du groupe d'experts qui permettra, entre autres, de faire le lien entre l'équipe municipale et les crèches associatives. Ces temps de travail seront partagés avec la direction et

présidence de l'association afin de porter une seule et même voix auprès de la Ville de Nantes.

## 5. Participation des familles

Pour aller encore plus loin dans nos missions, nous aimerions inclure davantage les familles dans la vie de la structure et pas seulement en leur proposant de l'accompagnement à la parentalité. En effet, le multi-accueil n'ayant pas une organisation classique (pas d'obligation d'avoir des parents dans le CA, possibilité que l'équipe technique intervienne au sein des locaux pour des petits travaux...), la participation des familles n'a pas été une priorité immédiate à l'ouverture en 2015. Cependant, l'équipe étant soucieuse d'accompagner ces familles au mieux et selon leurs besoins, il est maintenant nécessaire de les inclure dans nos différents travaux de réflexion, axés essentiellement sur nos pratiques professionnelles. Cette participation des familles nous aiderait alors à orienter nos pratiques dans la bonne direction, permettant de satisfaire les besoins de leurs enfants mais aussi la qualité de l'accueil à proposer.

En 2021, nous profiterons de la mise à jour du projet d'établissement pour y associer les familles. Nous souhaiterions aussi qu'ils s'investissent dans la réalisation d'un livret d'accueil, afin que celui-ci soit adapté à leurs attentes. Enfin, il est évoqué de créer une enquête annuelle remplie par les parents qui permettrait à l'équipe d'évaluer les forces et les leviers mais aussi de travailler à des axes d'amélioration.

## 6. Actions passerelles dans d'autres écoles

25 enfants ont quitté définitivement le multi-accueil pour rentrer à l'école en Septembre et cette année, pas moins de 11 écoles les ont accueillis ! Nous souhaitons créer de nouveaux partenariats avec les écoles proches, publiques comme privées mais cela a été impossible à réaliser pour la rentrée de Septembre 2020. L'école publique Stalingrad et les écoles privées Saint Pierre et Sainte Marie sont les plus concernées. Un contact sera pris pour la rentrée scolaire 2021-2022, si la situation sanitaire le permettra.

## 7. Renforcer le lien avec l'équipe du CHRS femmes

L'équipe du multi-accueil travaille en collaboration avec l'équipe du CHRS femmes puisque 3 places sont réservées aux enfants hébergés au sein de l'association. En 2019, des temps partagés ont été mis en place : synthèses, présence de la responsable une fois par mois sur une de leurs réunions, partage d'informations quand cela s'avère nécessaire... Ces temps ont bien sûr été réduits en 2020 mais pour des raisons extérieures.

En 2021, de nombreux projets pourraient voir le jour comme :

- La création d'un jardin partagé dans le jardin de l'immeuble, géré par nos 2 équipes
- La mise en place d'ateliers co-animés auprès des familles hébergées avec des thèmes variés comme l'alimentation, le respect du rythme, les jeux...
- La mise en place d'animations thématiques (semaine sans écran...)

#### 8. [Projet d'ouverture d'un 2ème multi-accueil à vocation d'insertion professionnelle](#)

En 2019, la direction avait entamé un travail de réflexion autour de l'ouverture d'un deuxième multi-accueil. Ce travail avait été stoppé par la crise sanitaire notamment.

Ce projet va être repris en 2021 par la responsable du multi-accueil, le Président et la directrice générale adjointe. Nous aimerions créer une deuxième structure qui aurait des places réservées pour des familles vulnérables engagées dans un parcours de réinsertion professionnelle, intégrant un accompagnement dédié sur le volet emploi et formation. Nous souhaiterions qu'il soit implanté dans un quartier prioritaire de la ville (QPV), où il y a actuellement peu de structures collectives.